



ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-DEUXIÈME LÉGISLATURE

Journal des débats

de l'Assemblée

Le mardi 3 mai 2022 — Vol. 46 N° 54

**Président de l'Assemblée nationale :
M. François Paradis**

2022

Abonnement annuel (TPS et TVQ en sus):

Débats de l'Assemblée	145,00 \$
Débats de toutes les commissions parlementaires	500,00 \$
Pour une commission parlementaire en particulier	100,00 \$
Index (une session, Assemblée et commissions)	30,00 \$

Achat à l'unité: prix variable selon le nombre de pages.

Règlement par chèque à l'ordre du ministre des Finances et adressé comme suit:

Assemblée nationale du Québec
Direction de la gestion immobilière et des ressources matérielles
1020, rue des Parlementaires, bureau RC.85
Québec (Québec)
G1A 1A3

Téléphone: 418 643-2754
Télécopieur: 418 643-8826

Consultation des travaux parlementaires de l'Assemblée ou des commissions parlementaires dans Internet à l'adresse suivante:
www.assnat.qc.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
ISSN 0823-0102

Débats de l'Assemblée nationale
Le mardi 3 mai 2022 — Vol. 46 N° 54

Table des matières

Affaires courantes

Déclarations de députés	2725
Souligner la Semaine du cidre du Québec	
Mme Lucie Lecours	2725
Souligner le Mois du patrimoine asiatique	
Mme Jennifer Maccarone	2725
Rendre hommage à M. Léandre Normand, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale	
Mme Suzanne Blais	2725
Souligner la participation de l'équipe Express-O de l'école secondaire Saint-Laurent à la Compétition de robotique FIRST	
Mme Marwah Rizqy	2726
Rendre hommage à M. Gilles Proulx pour sa contribution à l'amélioration de la sécurité des écoliers	
M. Jean-François Roberge	2726
Souligner le dépôt du rapport sur l'application de la Loi autorisant la communication de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus ou décédés à la suite d'une admission en établissement	
M. Ian Lafrenière	2726
Rendre hommage à M. Paul Lacoste, membre fondateur du Comité des citoyens de Rivière-Rouge	
Mme Chantale Jeannotte	2727
Rendre hommage au personnel de la santé oeuvrant en soins palliatifs	
M. Sylvain Roy	2727
Rendre hommage au Dr Yves Pesant pour sa contribution à la recherche clinique et son engagement dans sa communauté	
M. Youri Chassin	2727
Saluer le courage et la résilience de Mme Galyna Baglyk	
M. Jean Boulet	2728
Questions et réponses orales	2728
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le développement économique	
M. Carlos J. Leitão	2728
M. Eric Girard	2729
M. Carlos J. Leitão	2729
M. Jean Boulet	2729
M. Carlos J. Leitão	2729
M. Eric Girard	2729
Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services publics	
Mme Isabelle Melançon	2729
M. Jean Boulet	2730
M. Jean Rousselle	2730
M. Simon Jolin-Barrette	2730
M. Jean Rousselle	2730
M. Simon Jolin-Barrette	2730
Accès à la propriété	
Mme Marie-Claude Nichols	2731
M. Eric Girard	2731
Mme Marie-Claude Nichols	2731
M. Eric Girard	2731
Mme Marie-Claude Nichols	2731
M. Eric Girard	2732
Prolongement du Réseau express métropolitain	
M. Alexandre Leduc	2732
Mme Chantal Rouleau	2732
M. Alexandre Leduc	2732
Mme Chantal Rouleau	2732
M. Alexandre Leduc	2733
Mme Chantal Rouleau	2733

Table des matières (suite)

Analyse des besoins en matière de transport	
M. Pascal Bérubé	2733
M. François Bonnardel	2733
M. Pascal Bérubé	2733
M. François Bonnardel	2734
M. Pascal Bérubé	2734
M. François Bonnardel	2734
Prolongement du Réseau express métropolitain	
M. André Fortin	2734
Mme Chantal Rouleau	2734
M. André Fortin	2735
Mme Chantal Rouleau	2735
M. André Fortin	2735
M. François Bonnardel	2735
Mesures pour contrer l'hébergement touristique illégal	
Mme Ruba Ghazal	2736
Mme Caroline Proulx	2736
Mme Ruba Ghazal	2736
Mme Caroline Proulx	2736
Mme Ruba Ghazal	2736
Mme Caroline Proulx	2737
Projet d'agrandissement du collège Dawson	
M. David Birnbaum	2737
M. Simon Jolin-Barrette	2737
M. David Birnbaum	2737
M. Jean-François Roberge	2737
M. David Birnbaum	2738
M. Simon Jolin-Barrette	2738
Prolongement de la promenade Samuel-De Champlain	
Mme Marwah Rizqy	2738
Mme Geneviève Guilbault	2739
Mme Marwah Rizqy	2739
Mme Geneviève Guilbault	2739
Mme Marwah Rizqy	2740
Mme Geneviève Guilbault	2740
Motions sans préavis	2740
Rendre hommage à M. Karim Ouellet, auteur-compositeur-interprète, et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches	2740
Mme Catherine Dorion	2741
Mme Nathalie Roy	2741
Mme Christine St-Pierre	2742
M. Pascal Bérubé	2742
Mise aux voix	2743
Réaffirmer le droit des femmes à disposer librement de leur corps et exprimer la solidarité de l'Assemblée envers les femmes américaines voyant le droit à l'avortement être remis en question	2743
Mise aux voix	2743
Souligner la Journée mondiale de la liberté de la presse	2744
Mise aux voix	2744
Souligner le 25e anniversaire de l'ensemble musical La Pietà et rendre hommage à sa fondatrice, la violoniste Angèle Dubeau	2744
Mme Christine St-Pierre	2745
Mme Nathalie Roy	2745
Mme Catherine Dorion	2746
M. Pascal Bérubé	2746
Mise aux voix	2746
Avis touchant les travaux des commissions	2747
Ajournement	2747

Le mardi 3 mai 2022 — Vol. 46 N° 54

(Treize heures quarante minutes)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bon mardi, à vous tous et toutes. Vous pouvez prendre place.

Affaires courantes

Déclarations de députés

Et nous allons débiter notre séance avec la rubrique des déclarations de députés, et la première déclaration sera celle de Mme la députée de Les Plaines.

Souligner la Semaine du cidre du Québec

Mme Lucie Lecours

Mme Lecours (Les Plaines) : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, du 5 au 15 mai aura lieu la sixième édition de la Semaine du cidre du Québec dans divers lieux à travers la province.

Organisé par les producteurs de cidre du Québec en collaboration avec Aliments du Québec, ce rendez-vous annuel invite les adeptes et les curieux à découvrir ou redécouvrir le produit qu'est la pomme.

Non seulement le cidre du Québec occupe une place grandissante dans les préférences des consommateurs, mais il est plus populaire que jamais. Les nouvelles cidreries se multiplient, et de nouveaux produits font leur apparition sur les tablettes jour après jour.

La Semaine du cidre du Québec, appuyée par plus de milliers... d'une centaine, pardon, de producteurs, invite donc les Québécois à découvrir ce produit 100 % local. Le Québec regorge de talentueux producteurs de cidre qui contribuent à notre économie, à faire rayonner nos régions ainsi qu'à développer notre terroir. Alors, à nous, les Québécois, de faire honneur à ce produit 100 % local. Merci beaucoup, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Les Plaines. Et maintenant je cède la parole à Mme la députée de Westmount-Saint-Louis.

Souligner le Mois du patrimoine asiatique

Mme Jennifer Maccarone

Mme Maccarone : Merci, Mme la Présidente. Je tiens aujourd'hui à souligner le début du Mois du patrimoine asiatique, lequel nous donne l'occasion de reconnaître et de célébrer l'apport inestimable des citoyennes et des citoyens d'origine asiatique à la société québécoise.

La communauté asiatique du Québec est vibrante, et sa contribution à notre culture et à notre économie est inestimable. Le thème de cette 20^e édition du Mois du patrimoine asiatique est *Poursuivre un legs d'excellence*. Il se veut, justement, de mettre en lumière l'innovation et la persévérance des Québécois et des Québécoises issus des communautés asiatiques, et ce, depuis les dernières décennies, voire siècles.

Ce mois-ci se veut également de nous rappeler l'importance de s'unir dans la lutte contre le racisme antiasiatique et la discrimination sous toutes ses formes. J'ai bon espoir dans la manière dont nous pouvons, tous ensemble, faire en sorte d'atteindre des sommets d'égalité, de justice et d'excellence.

By learning more about Asian cultures, traditions, and histories, we can all help build a better, more just and inclusive society for everyone.

Bon Mois du patrimoine asiatique à toutes et à tous!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Westmount-Saint-Louis. Et maintenant je reconnais Mme la députée d'Abitibi-Ouest.

Rendre hommage à M. Léandre Normand, récipiendaire de la Médaille de l'Assemblée nationale

Mme Suzanne Blais

Mme Blais (Abitibi-Ouest) : Merci, Mme la Présidente. Je rends hommage, aujourd'hui, à M. Léandre Normand, ici présent.

Né à Palmarolle, en Abitibi-Ouest, ce citoyen s'est distingué depuis plus de 50 ans comme un visionnaire. Il a fait preuve d'un dévouement exceptionnel pour la promotion du sport cycliste dans sa région d'origine et aux niveaux québécois, canadien et international.

Il est le président fondateur du tour de l'Abitibi, mis sur pied en 1969 et devenu depuis la seule destination hors Europe au calendrier de la Coupe des nations junior de l'Union cycliste internationale. Tout en travaillant au rayonnement

de ce sport, il a publié plusieurs livres encyclopédiques sur la glorieuse histoire des Canadiens de Montréal. Personnalité engagée, il est le fondateur du Club des gauchers du Québec et a publié quelques ouvrages consacrés à la vie des citoyens gauchers.

C'est avec un grand honneur que je lui ai remis aujourd'hui la Médaille de l'Assemblée nationale. M. Léandre Normand, l'Abitibi-Témiscamingue vous dit merci.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée d'Abitibi-Ouest. Et nous vous souhaitons la bienvenue à l'Assemblée nationale.

Maintenant, pour la prochaine déclaration, je vais céder la parole à Mme la députée de Saint-Laurent.

**Souligner la participation de l'équipe Express-O de l'école secondaire
Saint-Laurent à la Compétition de robotique FIRST**

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. C'est avec fierté, aujourd'hui, que je tiens à souligner la participation et la 23e position au championnat mondial de robotique, à Houston, par l'équipe de robotique de l'école secondaire Saint-Laurent. Félicitations aux membres de l'équipe, Sohaib Kaidali, Olivia Delpé, Thavin Thanabalasingam, Angelo Archael Ampig, Charbel Sayegh, Maria Clara Hachem, Elena Aydee Garcia Merino et Biasendo Kiankanda!

Les jeunes ont participé à ce concours après avoir remporté l'or lors du concours du Festival de robotique de Montréal. On les a remarqués non seulement pour leur intensité, ingéniosité, mais leur esprit d'équipe.

J'aimerais aussi dire un merci tout particulier à l'enseignant responsable, M. Bruno Bastos, ainsi qu'aux bénévoles, Andy Chang, Daniel Delisle, Denis Séguin, Sacha Simard, Karine Burton et Lisette Bouchard. Bravo pour votre dévouement auprès des jeunes! Et, à vous tous, chapeau!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Saint-Laurent. Et maintenant je cède la parole à M. le député de Chambly.

**Rendre hommage à M. Gilles Proulx pour sa contribution
à l'amélioration de la sécurité des écoliers**

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Mme la Présidente, aujourd'hui j'aimerais souligner l'implication et le dévouement de M. Gilles Proulx, ici présent, dans notre Assemblée, citoyen et bénévole dévoué du comté de Chambly.

Au cours des six dernières années, M. Proulx s'est assuré de la sécurité de nos enfants aux abords des écoles William Latter et Sainte-Marie, à Chambly. À titre d'expert en sécurité et de grand-père d'une petite-fille fréquentant l'école Sainte-Marie, il a fait plusieurs recommandations relatives à la sécurité aux élus de la ville. Ce sont des recommandations très intéressantes, je le sais pour en avoir discuté à plusieurs reprises avec lui, des recommandations qui dépassent le cas des deux seules écoles mentionnées. On ne peut qu'être d'accord avec lui lorsqu'il dit si bien, et je le cite : La sécurité et le bien-être de nos enfants, ce n'est pas négociable.

Reconnu par les élus de Chambly et les directions des écoles William Latter et Sainte-Marie, M. Proulx a été honoré à plus d'une reprise au cours des dernières années. Je tiens, en mon nom, et au nom de tous les citoyens de Chambly, et surtout au nom de nos enfants, à remercier et honorer M. Proulx pour son engagement à titre de grand bénévole de la sécurité pour notre communauté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Chambly. Et, M. Proulx, nous vous souhaitons, à vous aussi, la bienvenue à l'Assemblée nationale.

Pour la prochaine déclaration, je vais céder la parole à M. le député de Vachon.

**Souligner le dépôt du rapport sur l'application de la Loi autorisant la communication
de renseignements personnels aux familles d'enfants autochtones disparus
ou décédés à la suite d'une admission en établissement**

M. Ian Lafrenière

M. Lafrenière : Merci beaucoup, Mme la Présidente. «Kwe.» C'est avec une immense fierté que je porte aujourd'hui une veste traditionnelle innue. Et, Mme la Présidente, cette veste m'a été remise par les familles de la communauté de Pakua Shipu.

Ça s'est passé vendredi dernier, nous étions sur place afin de déposer le premier bilan de l'application de la loi n° 79. Cette loi a été mise en place, Mme la Présidente, pour répondre à une question toute simple mais si triste : Qu'est-il arrivé à mon enfant? Comme papa de deux jeunes filles, je ne peux pas m'imaginer pendant un instant ne pas savoir ce qui est arrivé à mes enfants. Imaginez-vous, Mme la Présidente, un jour votre enfant tombe malade, on vous dit qu'il doit être conduit à l'hôpital par avion, vous ne pouvez pas prendre place avec lui, et puis, depuis ce jour-là, mystère, vous ne savez pas ce qui est arrivé, il n'est jamais revenu. Bien que ça remonte à plusieurs années, on ne peut pas vivre dans l'ignorance. Nous devons tout mettre en place pour donner les réponses aux parents, qui ont attendu pendant beaucoup trop longtemps.

Je tiens à remercier, aujourd'hui, les oppositions, qui ont travaillé très bien avec nous, la CSSSPNQL, la CDPDJ, le CNA, Femmes autochtones du Québec, Direction de soutien aux familles, ma conseillère spéciale, Mme Anne Panasuk, de même que l'association de familles Awacak.

Pour ces enfants, pour leurs familles, n'oublions jamais. «Tshinashkumitin.» Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Vachon. Et je comprends qu'il y avait consentement de déroger à notre article 32 afin de permettre à M. le ministre de revêtir une tenue de circonstance.

Maintenant, pour la prochaine déclaration, je vais céder la parole à Mme la députée de Labelle.

Rendre hommage à M. Paul Lacoste, membre fondateur du Comité des citoyens de Rivière-Rouge

Mme Chantale Jeannotte

Mme Jeannotte : Mme la Présidente, faire du bénévolat, c'est mettre les valeurs d'empathie et de solidarité au coeur de ses actions. Eh bien, depuis 15 ans, l'engagement de M. Paul Lacoste, membre fondateur du Comité des citoyens de Rivière-Rouge, touche toutes les générations et les secteurs d'activité. C'est grâce à sa détermination et son travail de sensibilisation que le comité est demeuré une référence comme interlocuteur des citoyens auprès des élus.

Avocat de formation, sa présence assidue aux assemblées du conseil lui confère une grande connaissance des enjeux de la municipalité. Qu'il s'agisse d'améliorer le milieu de vie des aînés en CHSLD, de faire la lecture aux enfants du primaire ou de travailler au verdissement des cours d'école, la même passion l'anime : être utile aux autres. Membre actif du club de curling de la Rouge, il tient en haute estime cette activité à la fois physique et sociale. Paul Lacoste est décrit comme un veilleur et un éveilleur par tous ses collègues.

Aujourd'hui, je salue sa générosité et son implication. Vous êtes la preuve qu'on peut rendre le monde meilleur, un citoyen à la fois. Merci.

• (13 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Labelle. Et je reconnais maintenant M. le député de Bonaventure.

Rendre hommage au personnel de la santé oeuvrant en soins palliatifs

M. Sylvain Roy

M. Roy : Merci, Mme la Présidente. J'aimerais souligner en cette Chambre le caractère exceptionnel de l'oeuvre d'une catégorie de professionnels de la santé que sont ces gens qui travaillent aux soins palliatifs et de fin de vie.

Notre civilisation a perdu la capacité à transiger avec la faucheuse de vie. La détresse qu'engendre l'approche du moment de dire adieu, tant pour les personnes qui restent que pour ceux et celles qui partent, est adoucie et rendue supportable par ces gens qui ont développé leur humanité au contact du dernier voyage. Que dire de leur support à ces gens trop nombreux à être abandonnés de tous et qui meurent dans l'indifférence la plus complète?

Merci au personnel qui oeuvre à aider les gens à vivre le moment de la mort. Merci pour votre dévouement. Et merci pour la petite attention qui est celle de l'image d'une colombe que vous installez sur la porte de la chambre de la personne décédée, qui, dans son dernier souffle, peut être appelée à citer Baudelaire, qui disait : «Ô Mort, vieux capitaine, il est temps! levons l'ancre!»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Bonaventure. Et je cède maintenant la parole à M. le député de Saint-Jérôme.

Rendre hommage au Dr Yves Pesant pour sa contribution à la recherche clinique et son engagement dans sa communauté

M. Youri Chassin

M. Chassin : Merci, Mme la Présidente. Aujourd'hui, je tiens à souligner l'apport impressionnant d'un médecin au parcours remarquable.

Le Dr Yves Pesant a fait toute sa carrière à Saint-Jérôme, renonçant à bien des possibilités de pratiquer ailleurs et consacrant donc ses énergies et sa compétence à la santé des citoyens de notre région. Déjà, il s'agit là d'un accomplissement remarquable.

Mais, en plus, le Dr Pesant a oeuvré plus de 25 ans en recherche clinique. Grâce à lui, les Laurentides ont puissamment contribué à l'avancement de la recherche scientifique centrée sur les traitements médicaux.

Pour des raisons bureaucratiques, cette initiative privée s'est terminée. Néanmoins, le Dr Pesant s'est assuré que le transfert vers le secteur public se fasse en préservant le savoir-faire de l'équipe en place, faisant preuve d'une abnégation peu commune. Mme la Présidente, je ne sais pas si moi-même, j'aurais eu autant de flegme.

Mentionnons d'ailleurs que, sous la direction scientifique du Dr Pesant, l'unité de recherche clinique du CISSS des Laurentides mène des études sur la COVID-19 à l'Hôpital régional de Saint-Jérôme ainsi qu'à l'Hôpital de Saint-Eustache.

Enfin, l'engagement du Dr Pesant dans sa communauté se traduit aussi par la fondation de l'Association des médecins et professionnels pour l'avancement de l'Hôpital régional de Saint-Jérôme.

Dr Pesant, votre dévouement, votre constance, votre esprit d'innovation et votre générosité sont des qualités qui ont transformé la vie de milliers de gens des Laurentides. Merci de tout coeur.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Saint-Jérôme. Et maintenant, pour clore cette rubrique de déclarations de députés, je cède la parole à M. le député de Trois-Rivières.

Saluer le courage et la résilience de Mme Galyna Baglyk

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Le 12 mars 2022 est une date marquante dans la vie de Mme Galyna Baglyk, originaire de Kharkiv, en Ukraine. En effet, elle arrivait à Trois-Rivières retrouver sa fille unique Maryna, son gendre Tarik et ses petites-filles après avoir traversé l'Europe pour fuir la guerre et laisser sa vie derrière elle.

Elle a eu à peine quelques minutes pour ramasser l'essentiel, quelques documents importants, ses médicaments, avant de quitter son appartement en Ukraine pour ensuite passer 13 jours à se cacher seule dans un gratte-ciel de son pays. Au bout d'un périple difficile de trois jours durant lesquels même dormir n'était pas une option, où elle n'avait pour seule nourriture que du chocolat qu'elle avait eu la présence d'esprit d'apporter avec elle, Mme Galyna Baglyk arrivait enfin au Québec, en mars dernier. C'est avec une immense joie et tellement d'espoir que l'attendait sa famille à Trois-Rivières.

J'ai eu la chance de rencontrer Mme Baglyk, une femme fort sympathique. J'ai ainsi pu saluer sa bravoure tout en lui souhaitant la bienvenue à Trois-Rivières.

Je tiens aujourd'hui à souligner le parcours, ponctué d'un immense courage et beaucoup de résilience, vous comprendrez, de Mme Galyna Baglyk, cette dame de 75 ans, qui aujourd'hui est en sécurité, et lui souhaite bonne continuité parmi les siens dans cette nouvelle étape de vie. «Slava Ukraini!»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Merci beaucoup. Merci, M. le député de Trois-Rivières. Alors, ceci met fin à la rubrique des déclarations de députés.

Et je suspends nos travaux quelques instants.

(Suspension de la séance à 13 h 55)

(Reprise à 14 h 3)

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, bon mardi à vous tous et toutes. Nous allons avoir un moment de silence avant de débiter nos travaux.

Vous pouvez prendre place.

Alors, nous poursuivons les affaires courantes.

Et aujourd'hui il n'y a pas de déclarations ministérielles ni présentation de projets de loi.

Il n'y a pas de dépôt de documents.

Il n'y a pas de dépôt de rapports de commissions.

Il n'y a pas de dépôt de pétitions.

Il n'y a pas de réponses orales aux pétitions ni d'interventions portant sur une violation de droit ou de privilège.

Questions et réponses orales

Et nous en sommes maintenant à la période de questions et de réponses orales. Et, sans plus tarder, je cède la parole à M. le député de Robert-Baldwin.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur le développement économique

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, bonjour. La semaine dernière, nous avons parlé ici, en période de questions, des enjeux de main-d'oeuvre, de pénurie de main-d'oeuvre, et que cela était un des plus grands problèmes économiques auxquels le Québec fait face de nos jours, et qu'entre autres choses cela allait aussi contribuer fort probablement à alimenter l'inflation, puisque ça mettrait une pression à la hausse sur les salaires.

Ce qu'on voit maintenant, Mme la Présidente, c'est que non seulement je pense qu'on a raison, mais aussi on voit que les banques centrales réagissent très fortement à cette question d'inflation, et donc les taux d'intérêt augmentent, augmentent plus rapidement que ce qui était prévu et plus haut que ce qui était prévu. Cela va contribuer, avec la pénurie de main-d'oeuvre, à ralentir l'économie du Québec.

Alors, la question, Mme la Présidente : Qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire pour alléger ces questions-là?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Merci, Mme la Présidente. Bien, le gouvernement attaque ce problème. C'est un problème complexe, le vieillissement de la population. On anticipe ça, on le voit venir, les démographes ont parlé, on le sait.

Alors, on attaque ce problème d'une manière multidimensionnelle. D'abord, on encourage les entreprises à se transformer, à améliorer leur productivité. Ensuite, on travaille sur nos jeunes qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation. On travaille à encourager les gens à travailler un peu plus longtemps, à retarder leur retraite, parce qu'au Québec on prend notre retraite en moyenne deux ans plus tôt qu'au Canada. Et ensuite il y a toute la portion de la population active, les 15-64 ans, où on travaille au niveau de la formation, la requalification, la persévérance scolaire, la diplomation.

Alors, toutes ces mesures visent à stimuler la participation au marché du travail, visent à stimuler le taux d'emploi. Et, lorsqu'on regarde ce qu'on veut accomplir, c'est-à-dire fermer l'écart de richesse avec l'Ontario, 20 % de l'effort devra venir de cette offre de travail.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Merci, Mme la Présidente. Alors, en effet, c'est un problème complexe et multidimensionnel, mais là il y a urgence d'agir, Mme la Présidente. Le fameux mur qu'on va frapper, on va le frapper. Il y a tout le monde qui prévient le gouvernement, tout le monde qui donne des avertissements. On va frapper le mur.

C'est bien de prendre toutes ces mesures auxquelles le ministre a fait allusion, mais il faut y aller plus vite, il faut y aller tout de suite, il faut y aller rapidement. Et moi, je ne vois pas de sens d'urgence dans la question du ministre.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Finances... Ah! Pardonnez-moi. M. le ministre du Travail.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. J'inviterais le collègue de Robert-Baldwin de lire le contenu de la vaste Opération main-d'oeuvre. C'est 3,9 milliards, 2,9 milliards de nouveaux crédits. On a accompagné déjà, dans les trois dernières années, 300 000 personnes vers un retour en emploi. On a le taux d'emploi chez les 15 à 64 ans le plus élevé au Canada, deux points devant le Canada, trois points devant l'Ontario. On a accompagné 91 000 bénéficiaires d'aide sociale vers un retour en emploi. La formation, la requalification, l'alternance travail-études pour les services publics essentiels, pour les domaines névralgiques, dans le privé...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire.

M. Carlos J. Leitão

M. Leitão : Tout ça est très bien, mais il faut agir maintenant, tout de suite. L'économie du Québec va ralentir. Ce n'est pas une prévision... Et d'ailleurs on nous avait déjà accusés, nos collègues d'en face, d'être alarmistes. Ce n'est pas alarmiste du tout. L'économie du Québec va ralentir et de façon prononcée au cours des prochaines semaines, des prochains mois. Ça va arriver, là. Ce n'est pas avec des mesures multidimensionnelles et je ne sais pas trop quoi qu'on va régler cette question-là. Il faut agir tout de suite, tout de suite, Mme la Présidente, et je ne vois pas...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, en fait, vous avez raison de dire que ça va ralentir, parce que la phase de récupération est terminée. L'économie du Québec est celle qui a récupéré le plus vite de la pandémie. Et donc la phase de rattrapage est terminée, qui, par définition, est une phase où la création d'emplois est plus forte. Et là on est devant la question du potentiel de l'économie québécoise, que vous estimiez à 1,3 %, lorsque vous étiez au pouvoir, et que nous mettons tout en oeuvre pour amener au-delà de 2 %, pour, justement, permettre de fermer cet écart de richesse avec l'Ontario. Et je répète qu'il y a 80 % du défi qui est la productivité des entreprises, la productivité du secteur public et 20 % qui est l'offre de travail.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Maintenant, je vais céder la parole à Mme la députée de Verdun.

Effets de la pénurie de main-d'oeuvre sur les services publics**Mme Isabelle Melançon**

Mme Melançon : Le Québec vit actuellement une pénurie de main-d'oeuvre historique. Depuis 2018, le nombre de postes vacants est passé de 118 000 à 240 000. Ça a doublé sous le gouvernement de la CAQ. D'ici 2030, c'est 1,4 million de travailleurs qui vont manquer à l'appel dans toutes les régions du Québec, dans tous les secteurs d'activité.

Quand je rencontre les entrepreneurs, les travailleurs, on me parle de l'impact de la pénurie de main-d'oeuvre. Nos PME souffrent. Elles doivent refuser les commandes. Elles doivent reporter leur croissance. Les travailleurs sont à bout de souffle, il manque de bras pour suffire à la demande et à la tâche.

La pénurie touche aussi nos services publics. On ne compte plus les postes vacants dans les secteurs publics qui compromettent la réalisation de la mission de l'État. Les actions présentées par la CAQ, ça ne marche pas. On voit les résultats, ça ne marche pas.

À quand des actions vigoureuses pour pallier à la pénurie de main-d'oeuvre partout au Québec?

• (14 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

M. Jean Boulet

M. Boulet : Merci, Mme la Présidente. Je ramène la collègue, parce qu'on a fait l'étude de crédits ensemble, au plan d'action pour la main-d'oeuvre qui a été présenté à l'automne 2019. Et on travaille de concert avec les partenaires du marché de l'emploi, constamment réunis à la Commission des partenaires du marché du travail, et on s'assure de le faire de manière consensuelle. Il faut développer, au Québec, une culture de formation continue. On a mis en place des programmes de formation qui donnent des résultats.

J'ai mentionné tout à l'heure que le taux d'emploi des 15-64 ans était le plus élevé au Canada. Toutes les clientèles un peu éloignées du marché de l'emploi, on contribue à les ramener. La productivité est un défi constant des entreprises, et ça passe par l'automatisation, l'informatisation et l'intelligence artificielle, la robotisation aussi, l'immigration temporaire, où on a mis en place des assouplissements en collaboration avec Ottawa. Tout le monde est impliqué. C'est devenu un défi de société, qui ne repose pas uniquement sur les épaules de l'État. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le député de Vimont, première complémentaire.

M. Jean Rousselle

M. Rousselle : La pénurie de main-d'oeuvre met en péril les missions fondamentales de l'État, notamment dans le système judiciaire. À Trois-Rivières, faute d'agents de services correctionnels et de constables spéciaux, un présumé trafiquant de stupéfiants a été relâché parce que personne ne pouvait le conduire au centre de détention. On lui a demandé de se livrer au poste de police lui-même. Surprise! Il est en cavale. C'est comme demander à un criminel de se mettre en état d'arrestation lui-même. Ça n'arrivera pas.

Comment la ministre de la Sécurité publique justifie-t-elle cette incurie?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Monsieur... Mme la Présidente, pardonnez-moi, dans tous les domaines, il y a des défis, en matière de main-d'oeuvre, incluant dans le système judiciaire, Mme la Présidente. Et, relativement à la situation à Trois-Rivières, effectivement, la personne s'est présentée devant la cour et elle était visée par un mandat, et la juge s'est retrouvée dans une situation où il n'y avait pas les agents de services correctionnels, Mme la Présidente, parce que les détenus, désormais, comparaissent en visioconférence, et, dans le fond, les constables spéciaux étaient déjà assignés dans les différentes salles. Mais le monsieur va se retrouver dans une situation où il va pouvoir être incarcéré, effectivement. La juge a préféré, dans ce cas-ci, ne pas appeler la police locale pour faire en sorte de pouvoir l'amener au centre de détention, mais la personne qui était en liberté, actuellement, va se retrouver incarcérée éventuellement.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Deuxième complémentaire, M. le député de Vimont.

M. Jean Rousselle

M. Rousselle : On est rendus au stade où les juges le savent, que nous n'avons pas les effectifs, dans les centres de détention ni dans les palais de justice, et, rendus là, ils leur disent tout simplement : On vous libère. Libérer des criminels par manque de personnel. Pensez-y, Mme la Présidente. Puis vous le savez, que les juges le demandent aussi par vidéoconférence, mais demandent aussi qu'ils soient présents, aussi, à la cour. Le ministre le sait.

C'est ça, on est supposés rassurer la population de cette manière? C'est-à-dire la justice sous la CAQ?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre de la Justice.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Non, il y a des précisions à apporter en lien avec ce que le député de Vimont vient de dire, Mme la Présidente. La personne se retrouvait dans une situation où elle devait se présenter au palais de justice. La juge, plutôt que de contacter le service de police... Parce que présentement, sur les lieux, au palais de justice, il n'y avait pas les

agents des services correctionnels. Donc, il faut comprendre que la détention se retrouve dans les prisons. Et, dans le cadre des prisons, désormais, les détenus comparaissent par visioconférence, donc ils ne se dirigent plus directement au palais de justice. La sécurité des lieux est assurée par les constables spéciaux, qui doivent assurer la sécurité des usagers à l'intérieur des palais de justice. Et donc la personne sera écrouée à la prison. Mais au moment de la recevoir, effectivement, il n'y avait pas d'agent de services correctionnels parce qu'ils étaient...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, Mme la députée de Vaudreuil.

Accès à la propriété

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Selon les résultats d'une récente analyse du marché immobilier, en un an, à Montréal, le prix d'une maison a augmenté de 18,5 %. Sur la Rive-Sud, la Rive-Nord, Longueuil, Laval, les futurs acheteurs doivent prévoir un budget 24 % plus élevé pour acheter une maison. Concrètement, un couple, parents de deux jeunes enfants, qui occupent des emplois de fonctionnaires pour le gouvernement du Québec ont vu leur salaire annuel majoré de 2 %, 2 %, alors qu'ils veulent acquérir une maison, à Vaudreuil, de 24 % plus élevé. Cette jeune famille rêve de devenir propriétaire comme la majorité des jeunes Québécois. Ils doivent se résigner à mettre leur rêve en veilleuse parce que l'accès à la propriété n'est plus possible pour eux.

Est-ce que le ministre des Finances peut répondre à cette génération de Québécois qui ne peut plus rêver d'élever leur famille dans leur maison parce que son gouvernement a décidé de rester passif devant la surchauffe immobilière?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, on fait plusieurs choses au niveau de l'immobilier. D'abord, on a resserré les conditions d'octroi hypothécaire. Ensuite, on a fait une consultation publique sur les pratiques des courtiers immobiliers pour s'assurer qu'ils représentent bien les intérêts des acheteurs.

Et il faut comprendre, ces hausses de prix là, c'est motivé par quoi : la pandémie, les gens ne voyageaient plus, il y avait un désir d'avoir plus d'espace, et le fait que les taux d'intérêt étaient à 0 % pour stimuler l'économie face à la plus grande récession depuis la Deuxième Guerre mondiale. Alors là, la pandémie, l'immunité a évolué, les gens sont vaccinés, alors ce facteur-là est moins présent. Et, au niveau des taux d'intérêt, bien, le resserrement monétaire est commencé, puis ça va tempérer le marché.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : Partout au Québec, le prix des maisons a explosé. C'est une augmentation moyenne de 22 %. Ça prend un budget plus élevé pour les premiers acheteurs mais également une mise de fonds plus importante. Le prix médian d'une propriété, au Québec, c'est 415 444 \$. Les nouveaux propriétaires doivent déboursier 28 772 \$ pour un 5 % de mise de fonds, 83 000 \$ pour un 20 % de mise de fonds.

Connaissez-vous un jeune Québécois qui est capable de donner une mise de fonds de 83 000 \$ sur une première propriété?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, vous avez raison, mais... C'est certain que l'accès à la propriété, c'est extrêmement important pour les citoyens parce que c'est le principal véhicule d'épargne des familles. Alors, là-dessus, je vous donne entièrement raison. Mais il faut bien comprendre que le prix d'une maison à Montréal, c'est la moitié du prix d'une maison à Toronto puis à Vancouver. Et, alors qu'on fait collectivement des efforts pour créer de la richesse, bien, le dynamisme de l'économie québécoise fait que la demande est forte. Et donc ce qu'on a eu, c'est une situation où la demande était très forte, en raison des taux d'intérêt qui étaient très faibles, en raison des préférences de la pandémie, en raison du dynamisme de l'économie, mais là le resserrement monétaire est commencé...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire, Mme la députée de Vaudreuil.

Mme Marie-Claude Nichols

Mme Nichols : La surchauffe du marché immobilier, là, c'est partout au Canada. Il y a certaines provinces, dont la Colombie-Britannique, qui ont mis en place des mesures économiques pour limiter l'achat de propriétés par des investisseurs étrangers. Le gouvernement fédéral a également proposé une série de mesures pour refroidir le marché.

Au Québec, notre gouvernement propose quoi? Rien. Aucune mesure économique pour contrôler la surchauffe. Aucun programme d'aide financière pour les premiers acheteurs. Le ministre des Finances a décidé de rester passif devant cette crise, car, selon lui, ça va s'autocorriger.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Finances.

M. Eric Girard

M. Girard (Groulx) : Bien, nous, on fait des politiques publiques basées sur des faits. Alors, après que nous ayons été élus, le député de Robert-Baldwin m'a demandé plusieurs fois de mettre une taxe sur les acheteurs étrangers. Et ce qu'on a fait, c'est qu'on s'est mis à mesurer la proportion des acheteurs étrangers dans le marché québécois. Et la raison que le marché est fort, au Québec, c'est parce que l'économie du Québec est forte et que la demande vient des Québécois. 94 % des acheteurs sont des résidents du Québec. Il y a 3 % qui sont des résidents du reste du Canada, 3 % qui sont des acheteurs étrangers. Et ces seuils-là sont nettement inférieurs à ce qui se passe en Colombie-Britannique ou en Ontario. C'est donc une fausse solution.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

Prolongement du Réseau express métropolitain

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Merci, Mme la Présidente. Il ne faut pas chercher bien loin pour comprendre pourquoi la CAQ échoue sur le plan climatique, il faut juste regarder comment ils ont géré le transport en commun dans l'est de Montréal depuis leur arrivée au pouvoir. Ça a commencé avec le mauvais partenaire, la CDPQ Infra. Ça s'est poursuivi avec le mauvais projet, le REM de l'Est. Et maintenant, après quatre ans de perte de temps, on est de retour à la case départ. Quel immense gâchis! Finalement, le problème, c'est qu'on a un mauvais gouvernement pour l'est de Montréal.

Ce matin, la ministre responsable de la Métropole a dit que, si c'était à recommencer, elle ne changerait rien, qu'elle n'a fait aucune erreur, que tout s'est très bien passé. Difficile d'être plus dans le déni que ça, Mme la Présidente. Ça m'a fait penser au premier ministre et à la note parfaite qu'il s'était donnée pour sa gestion de la pandémie.

Après quatre ans de perte de temps, quelle note se donne la ministre de la Métropole pour sa gestion du dossier du REM de l'Est?

• (14 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre déléguée aux Transports.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Moi, je demanderais au député quelle note il se donne, comme député dans l'est de Montréal, pour avoir réalisé des projets dans l'est de Montréal, parce que, Mme la Présidente, zéro, zéro proposition. Tout ce que nous avons entendu, jusqu'à maintenant, c'est non, non et non. Jamais, Mme la Présidente, de proposition pour améliorer, pour aller de l'avant, jamais.

Alors, ce que nous faisons, nous, Mme la Présidente, c'est de s'assurer, en prenant le leadership, un leadership solide avec la ville de Montréal, de réaliser le REM de l'Est pour les gens de l'est, pour la Communauté métropolitaine de Montréal, dans l'est de Montréal, qui pourra enfin profiter d'un mode de transport structurant, ce que les anciens gouvernements n'ont jamais fait et ce que QS ne pourrait jamais faire, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : En début de mandat, j'ai demandé et obtenu la prolongation du SRB Pie-IX jusqu'à Notre-Dame. Mais, bon, passons.

J'aimerais comprendre une chose. Ce matin, à Masbournian, j'ai entendu la mairesse de Montréal réclamer la fin de l'aérien dans Bourget, mais au même moment, ce matin, toujours en étude des crédits, la ministre nous a dit que ça allait demeurer en aérien sur le tracé Souigny et Dubuisson, un quartier purement résidentiel, faut-il le rappeler.

Si le consensus est à l'effet que la fracture urbaine est intolérable au centre-ville et dans Hochelaga-Maisonneuve, pourquoi est-ce que la ministre trouve que c'est acceptable dans Bourget?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Mme la Présidente, on a un projet qui fait consensus sur 85 % de son tracé, parce que, depuis le mois de décembre 2020, où on a annoncé le REM de l'Est, il y a eu une présentation de ce tracé, énormément de discussions, énormément de concertation, de consultations pour modifier le tracé.

Là où ça ne marche pas, c'est au centre-ville. Alors, on enlève ce morceau du puzzle qui ne fonctionne pas — visiblement, ça ne fonctionne pas — on l'enlève pour s'assurer que 85 % du tracé, qui trouve consensus dans la population et auprès des partenaires, puisse être réalisé.

Alors, on parle du REM de l'Est, Mme la Présidente, qui va se réaliser sur 85 % de son tracé.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire, M. le député d'Hochelaga-Maisonneuve.

M. Alexandre Leduc

M. Leduc : Avec la caisse, plus on perd du temps, plus ça nous coûte de l'argent. Le premier ministre, hier, disait qu'il n'y aurait aucune compensation à payer pour le fiasco du REM de l'Est, mais, ce matin, surprise, la caisse veut nous envoyer une facture de 100 millions de dollars. Qu'est-ce qui s'est passé? Est-ce que le premier ministre était mal informé ou il voulait nous dorer, peut-être, la pilule? Quelle autre surprise de ce genre nous réserve le gouvernement? Faudra-t-il, par exemple, payer pour utiliser la technologie de train automatique de la caisse?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre déléguée aux Transports.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Mme la Présidente, M. le député a été le seul à se présenter aux crédits de Transports ce matin, alors je le remercie d'être resté. Il a posé, d'ailleurs, cette question. Le premier ministre, ce qu'il a mentionné hier, c'est qu'il n'y avait pas de pénalité. Il n'y a pas de pénalité parce que la Caisse de dépôt ne poursuit pas le travail.

Nous poursuivons le travail. Nous prenons tous les travaux qui ont été réalisés par la Caisse de dépôt. Il y a une entente, mon collègue le ministre des Finances l'a mentionné ce matin, une entente, déjà, qui existait. Si la caisse se retirait, on continuait, nous, on payait ce qu'il faut pour ces études. Et on poursuit sur cette base avec le nouveau groupe de travail, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, M. le député de Matane-Matapédia.

Analyse des besoins en matière de transport

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, il y a un fil conducteur dans l'action du gouvernement du Québec dans la Capitale-Nationale, c'est l'improvisation. Jeudi dernier, j'ai parlé de l'indice PPM à la ministre de la Capitale-Nationale, l'indice ponts par million, je voulais en savoir plus. Voici sa réponse, je cite : «Ça se peut que ça ait été dit à la conférence de presse, mais, tu sais, je veux dire, les conférences de presse, on en fait une puis une autre.» Mais là je voulais en savoir plus, j'ai vraiment insisté. J'insistais, alors elle en a rajouté, elle a dit : «Honnêtement, je n'ai pas cette information-là. Ce n'est pas une donnée que moi, j'ai utilisée. Mais c'est fort possible, probable que ça existe quelque part.»

Ma question au ministre des Transports : C'est quoi, cet indice-là, puis ça se retrouve où?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Mme la Présidente, premièrement, il n'y a jamais personne qui a parlé d'indice, jamais. Personne n'a parlé d'indice.

Est-ce que vous niez le fait qu'il y a deux ponts qui relient Québec et la Rive-Sud, qu'il y a 820 000 personnes, que le fédéral a confirmé qu'il y avait un déficit d'infrastructures depuis des mois déjà? Est-ce que vous niez le fait que le transport collectif n'est pas attractif, présentement, que la sécurité du réseau, comme tel, routier pourrait être en jeu, qu'on a deux ponts vieillissants, qu'on a proposé un projet, le REC, qui va répondre aux besoins de transport collectif de la population avec des voies réservées sur la périphérie, au sud, du côté de Lévis, avec la colonne vertébrale qu'est le tramway de Québec?

Donc, ça, c'est une vision, une vision gouvernementale pour répondre aux aspirations des gens de Québec et aux gens de la Rive-Sud.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, M. le député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, ma question c'est ponts par million. C'est juste ça que je veux savoir. Le ministre a présenté ça. La ministre ne s'en souvient plus. Moi, je m'en souviens. Jean-René Dufort s'en souvient.

Est-ce qu'il peut nous l'expliquer, c'est quoi, cet indice-là? Il avait un tableau puis il a comparé Québec et Montréal, au moins la différence entre les deux. Et qui qui a eu cette idée-là du pont par million? Ça m'intéresse, ça.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Mme la Présidente, je répète qu'il n'y a aucun indice, là, aucun indice. La seule chose qui existe, là, présentement, c'est qu'il y a deux ponts qui relient la Rive-Sud puis qu'il y a un certain nombre de population dans la région, qui est 820 000 personnes. Puis, si on se compare avec la région de Gatineau, hein, le député de Pontiac connaît bien ce coin, il y a 1,3 million de personnes dans le secteur, il y a cinq ponts. Il y a même un sixième pont en devenir que la ville d'Ottawa et Gatineau souhaitent avoir et que le fédéral paierait.

Alors, ça, le seul comparatif qu'on peut expliquer, aujourd'hui, c'est que le fédéral, tout comme nous, considère qu'il y a un déficit d'infrastructures entre les deux rives.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire, M. le député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, le ministre a dit, en conférence de presse, «l'indice ponts par million», puis il avait un tableau, il l'a présenté. Ça existe. Je l'ai reconnu, le ministre, c'était lui.

Aïe! je sais c'est quoi, un lien. Moi, je n'en ai pas, de lien. J'ai découvert, en fin de semaine, que c'est plus facile pour un ours polaire de traverser de l'autre bord qu'avec mon traversier. Ça fait que je sais c'est quoi, un pont.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : J'ai presque le goût de rire du député de Matane sur sa question. Mais, au-delà de tout ça, je répète, Mme la Présidente, là, c'est un comparatif. C'est un comparatif que le fédéral a confirmé, comme la grande majorité des députés ici sont capables de dire : Bien oui, il y a deux ponts qui relient la Rive-Sud et la Rive-Nord, un pont qui a plus de 120 ans d'âge, l'autre qui en a 50, qui est arrivé à un point de saturation où, aujourd'hui, il y a 126 000 véhicules-jour quotidiennement qui passent sur le pont Pierre-Laporte — c'est plus que dans le tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine — une période de pointe qui est passée de deux à trois heures, de 1997 à 2017.

Puis, aujourd'hui, le plan de match qu'on a, bien, c'est le Réseau express de la Capitale, pour les gens de Québec, pour les gens de la Rive-Sud. Puis on attend votre plan pour les gens de Québec.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, M. le leader de l'opposition officielle.

Prolongement du Réseau express métropolitain**M. André Fortin**

M. Fortin : Merci, Mme la Présidente. Durant les mois précédant la dernière campagne électorale, le gouvernement a promis un transport structurant, un REM, aux gens de Chambly. Quelques mois après la campagne électorale, le gouvernement s'est rendu compte que son projet ne tenait pas la route, qu'il était trop coûteux pour le nombre d'utilisateurs en question. Malgré la promesse, malgré avoir reconnu le besoin, les gens de Chambly n'ont pas et n'auront pas de transport structurant.

Hier, quelques mois avant la prochaine campagne électorale, le gouvernement promet un transport structurant aux gens de Charlemagne, aux gens de Repentigny sans avoir étudié le coût, sans connaître le délai.

Mme la Présidente, l'idée d'offrir un meilleur transport aux gens de la Rive-Nord, là, c'est une bonne idée, il faut le faire, mais qu'est-ce qui nous assure que ce n'est pas une autre idée lancée en l'air par ce gouvernement-là? Qu'est-ce qui nous assure que les gens de Repentigny ne vivront pas ce qui est arrivé aux gens de Chambly?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre déléguée aux Transports.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Encore une fois, je remercie le député de s'être sauvé de notre période de questions, ce matin...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Vous savez très bien, Mme la ministre, que vous ne pouvez pas signifier l'absence d'un de vos collègues dans une commission. Alors, merci. Et veuillez être plus prudente.

Mme Rouleau : D'accord. Je serai prudente. Depuis le... En fait, si on revient à la dernière campagne électorale, on a promis un plan de décongestion, pour la région métropolitaine, qui inclut de réduire le nombre de voitures dans la région métropolitaine et sur l'île de Montréal, et on a promis un transport collectif structurant dans l'est de Montréal.

Hier, l'annonce qui a été faite, elle est très importante, Mme la Présidente, parce qu'elle contient quatre éléments essentiels, c'est que le REM de l'Est soit bien branché sur le réseau de métro, pour assurer la meilleure connectivité et mobilité sur l'île de Montréal, que le secteur de Mercier-Est soit bien intégré, bien sûr, et qu'on puisse faire l'analyse très rigoureuse

pour Lanaudière et pour Laval. Alors, quatre éléments qui sont essentiels, parce que qui connaît la région métropolitaine, et ils sont quelques-uns ici, savent que la congestion est permanente dans ce secteur.

• (14 h 30) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, ça fait quatre ans que leur mandat est commencé. Dès le début, le projet du gouvernement pour un transport structurant dans l'est prenait de l'eau. En 2018, on promettait un tramway sur Notre-Dame. En 2020, on nous a dit que c'était un REM vers l'est que ça prenait, que c'était ça, la solution. Après ça, on nous a dit : La planète au complet nous regarde, regarde ce projet-là. Puis aujourd'hui on nous promet un projet complètement différent, sans échéancier, sans budget. Le ministre des Finances disait ce matin qu'il ne sait même pas qui va être le maître d'oeuvre. C'est ça, de l'improvisation.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre.

Mme Chantal Rouleau

Mme Rouleau : Merci, Mme la Présidente. En cours de route, il y a eu... lorsque le tracé a été présenté, il y avait beaucoup d'adhésion, sauf dans le centre-ville, où, là, ça a causé quelques commotions, je dirais. Et, en travaillant avec la ville de Montréal, évidemment, qui est extrêmement importante dans ce dossier, on a préféré enlever le secteur du centre-ville, ce qui fait que la Caisse de dépôt n'est plus dans ce projet. Mais, Mme la Présidente, nous maintenons que ce projet du REM de l'Est se réalise, qu'il vient répondre et qu'il va répondre, grâce au travail de l'ARTM avec les partenaires... va répondre adéquatement aux besoins de la population.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Deuxième complémentaire, M. le leader de l'opposition officielle.

M. André Fortin

M. Fortin : Mme la Présidente, on promet un REM à Chambly, on l'annule. On promet un tramway à Québec, on fait cinq ans de changements, on perd des années, puis ça coûte des milliards. On annonce le plus gros tunnel au monde; exactement un an plus tard, on change ça pour deux tunnels. On promet un tramway vers l'est de Montréal, on change ça pour un REM, on dépense 100 millions de dollars, puis, juste avant la campagne, on recommence à zéro.

Pourquoi ils sont incapables de livrer les grands projets en matière de transport?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre des Transports.

M. François Bonnardel

M. Bonnardel : Mme la Présidente, pour un ancien ministre des Transports de l'Outaouais qui n'a même pas été capable de livrer sa propre 50 à ses concitoyens, on repassera pour les leçons. On repassera pour les leçons, pour un ministre qui n'a même pas...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vais vous demander d'éviter de vous interpeler, d'un côté et de l'autre. Et vous savez que les applaudissements ne sont pas permis. M. le ministre, vous pouvez poursuivre.

M. Bonnardel : Bien, Mme la Présidente, la réalisation de notre gouvernement pour les gens de Québec, les gens de la Rive-Sud, c'est le Réseau express de la Capitale. Puis, vous savez quoi, on a parlé avec l'ancienne administration pour améliorer la colonne vertébrale parce que l'on considérait qu'il fallait aller jusqu'à D'Estimauville. Donc, on a eu des discussions avec eux pour être capables d'améliorer la colonne, avoir des discussions avec la ville, aussi, pour avoir des voies réservées en périphérie, avoir des discussions avec la ville de Lévis. Et le tunnel Québec-Lévis, comme je répondais tantôt, est un besoin essentiel pour augmenter l'attractivité du transport collectif, et répondre à la sécurité du réseau, et de permettre aux camionneurs, aussi, d'avoir une option additionnelle.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, Mme la députée de Mercier.

Mesures pour contrer l'hébergement touristique illégal**Mme Ruba Ghazal**

Mme Ghazal : Merci, Mme la Présidente. Avec le printemps, il y a deux choses qui sortent de terre, à Montréal : les cônes orange et les Airbnb illégaux. Je vais vous montrer ici une carte, c'est une carte du centre-ville de Montréal. Les points rouges et verts que vous voyez, c'est toutes des locations Airbnb. Juste à Montréal, il y a 12 500 annonces sur le site d'Airbnb.

L'écrasante majorité n'a pas de permis, et ça, Mme la Présidente, c'est illégal. Mais malheureusement Airbnb refuse de collaborer pour faire respecter la loi. Airbnb ne vérifie pas les permis. Airbnb n'est pas responsable des annonces illégales. Airbnb profite tous les jours de l'hébergement touristique illégal et clandestin, au Québec, et la CAQ les laisse faire.

On a ici une multinationale qui fait des millions de dollars de profits en toute illégalité, qui envoie l'argent dans les paradis fiscaux, qui scrape nos quartiers, qui, aussi, empire la crise du logement, et la CAQ n'est pas fichue de le reconnaître. Est-ce que le ministre des Finances peut me dire combien d'amendes a reçues Airbnb?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre du Tourisme.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Pour faire référence à la carte à laquelle... la collègue présente en Chambre aujourd'hui, il y a un élément très important qui n'est pas rapporté, c'est qu'on ne sait pas qui fournit ces informations-là, sur un site qui n'est pas surveillé... ou mandataire, je devrais dire, du gouvernement du Québec. Il n'y a pas d'audit qui est fait. Donc, on ne peut pas savoir qui dépose ces informations-là, qui les collige, qui les vérifie, sont-elles à jour. Bref, il faut faire extrêmement attention à ce site-là.

Maintenant, Mme la Présidente, avec la collègue au ministère des Affaires municipales, il y a plus d'un an qu'on a déposé une nouvelle catégorie d'hébergement touristique, qui s'appelle la résidence principale, où on a plusieurs mesures, justement, pour freiner l'hébergement de type collaboratif qui est illégal. Résidence principale, syndicat de copropriété, vous devez avoir l'autorisation pour en faire l'exploitation. Si vous n'avez pas l'autorisation du syndicat, vous ne pouvez pas l'exploiter, vous n'avez pas de numéro d'enregistrement. Idem pour un plex. Votre résidence principale, vous êtes dans un plex, vous devez avoir l'autorisation écrite du propriétaire pour en faire l'exploitation.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, Mme la députée de Mercier.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, il y a des études qui démontrent à quel point il y a des annonces Airbnb qui sont illégales. On a juste à y aller, à regarder les annonces, il y en a plein qui n'ont pas de numéro de permis parce qu'Airbnb ne les vérifie pas, il n'est pas obligé. Combien d'amendes? J'ai posé la question au ministre des Finances, qui est responsable de Revenu Québec. Il y a eu zéro amende, zéro dollar, pour Airbnb. Tout ce qu'on fait, c'est aller chercher les propriétaires un à la fois, comme aller chercher une aiguille dans une botte de foin.

Quand est-ce que le gouvernement va mettre au pas cette multinationale, Airbnb?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre du Tourisme.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Merci, Mme la Présidente. Important correctif à apporter ici. Depuis qu'on a ajouté la résidence principale et qu'elle est encadrée, le nombre d'infractions... Et je salue le travail de Revenu Québec, parce qu'avec la résidence principale c'est là que vous avez toutes vos correspondances : permis de conduire, rapport d'impôt, carte d'assurance maladie. Bref, entre 2018 et 2019, il y avait eu pour 206 000 \$ d'infractions. On est rendus, en 2021-2022, au 28 février dernier, à 3 569 000 \$ d'amendes, avec le travail rigoureux fait par les collègues de Revenu Québec pour débusquer l'hébergement illégal.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire, Mme la députée de Mercier.

Mme Ruba Ghazal

Mme Ghazal : Mme la Présidente, je ne vais pas applaudir à ça. Ma question, c'est : Combien de dollars d'amendes pas aux petits propriétaires, un à la suite de l'autre, à Airbnb? Airbnb ne se sent pas redevable, ne se sent pas responsable de faire respecter la loi. Elle permet à des propriétaires, des milliers de propriétaires de mettre des annonces illégales sur son site.

Pourquoi est-ce que le gouvernement n'agit pas? Ailleurs dans le monde, il y a eu des pays, comme par exemple les Pays-Bas, qui fait qu'Airbnb est capable de bloquer les annonces illégales. Pourquoi on ne fait pas la même chose ici?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la ministre.

Mme Caroline Proulx

Mme Proulx (Berthier) : Mme la Présidente, encore une précision très importante à apporter au niveau des amendes. Avec le projet de loi n° 100, qui est présentement à la *Gazette officielle*, lorsque le règlement sera adopté, pour des personnes physiques, c'est 25 000 \$ d'amende. Maintenant, pour les exploitants, maintenant, pour les personnes morales, Mme la Présidente, on a augmenté, donc, ou on augmentera, en juin, je ne peux pas présumer de l'adoption du règlement, mais on adopterait, en juin prochain, pour des personnes morales, des amendes allant jusqu'à 50 000 \$. Maintenant, on fait encore des efforts pour s'assurer que tout le monde s'enregistre.

Et je termine en disant qu'il y a un chapeau de règlements du gouvernement. Les municipalités ont une responsabilité additionnelle d'encadrer.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, M. le député de D'Arcy-McGee.

Projet d'agrandissement du collège Dawson**M. David Birnbaum**

M. Birnbaum : Mme la Présidente, il y a trois mois, le premier ministre et son gouvernement, sans préavis, ont annulé le projet d'agrandissement du collège Dawson malgré le fait que, selon ses propres normes, ce cégep manquait quelque 11 000 mètres carrés d'espace, malgré que l'agrandissement, reçu avec enthousiasme par son propre ministre de la Santé, permettait l'ouverture d'une clinique de santé de première ligne mettant en oeuvre les jeunes étudiants finissants des sciences infirmières qui maîtrisaient le français ainsi que l'anglais, malgré la recommandation claire, documentée et réitérée de ses propres fonctionnaires. Pourquoi? Parce que le premier ministre de tous les Québécois a décidé subitement que certains étudiants québécois francophones passaient devant d'autres étudiants également québécois.

En étude de crédits, je n'ai pas eu de réponse à ma question au premier ministre, donc je la repose maintenant : M. le premier ministre... Are we to understand that your Government has now ordained that, for investments in higher education and healthcare infrastructures...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre responsable de la Langue française.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Mme la Présidente, ma collègue de l'enseignement supérieur a eu l'occasion d'indiquer au collège Dawson que le projet d'agrandissement du collège Dawson n'allait pas voir le jour et il n'y aurait pas de suite qui allait être donnée. Par contre, elle a indiqué également au collège Dawson qu'elle allait pouvoir les accompagner dans le cadre de scénarios alternatifs, Mme la Présidente, et je pense que c'est la chose à faire, parce qu'il y a énormément de besoins sur l'ensemble des établissements collégiaux, peu importe la langue d'enseignement, Mme la Présidente.

Et il faut faire en sorte également que la langue normale des études demeure le français, Mme la Présidente. Vous aurez vu, et le député de D'Arcy-McGee l'aura constaté, dans le cadre du projet de loi n° 96, qu'on est venus s'assurer de faire en sorte que, dans le cadre du réseau collégial anglophone, les acquis soient préservés, qu'il y ait un gel du nombre de places, mais que l'augmentation du volume, du nombre de places, ira désormais dans le réseau francophone.

Par ailleurs, dans le cadre le projet de loi n° 96, également, Mme la Présidente... Et je remercie mon collègue de D'Arcy-McGee, qui a collaboré avec la députée de Marguerite-Bourgeoys à soumettre un amendement pour faire en sorte qu'il y ait davantage de cours de français dans le cadre du parcours collégial anglophone. Et je pense que c'était tout à fait approprié. Et on a déposé un amendement, également, qui, je crois, va être à la satisfaction de nos collègues, mais tout ça dans le souci, Mme la Présidente, de faire en sorte que la langue normale des études, au Québec, doit demeurer le français, incluant les études...

• (14 h 40) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, M. le député de D'Arcy-McGee.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Bon, on apprend, Mme la Présidente... Les établissements, comme l'Université McGill, Dawson, Bishop's, l'Hôpital général juif, Heritage College, en Outaouais, appartiennent fièrement à tous les Québécois, peu importe leur langue, et nonobstant le fait qu'ils ont été largement créés par les Québécois non francophones. Est-ce que, selon le gouvernement de la CAQ, les futurs besoins de ces établissements, leurs futurs projets de développement seront dorénavant éliminés par un nouveau critère linguistique, au lieu d'être financés également...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre de l'Éducation.

M. Jean-François Roberge

M. Roberge : Merci, Mme la Présidente. La question de l'agrandissement des cégeps, c'est une question très, très importante. On a beaucoup de jeunes, de plus en plus de jeunes qui se dirigent en enseignement supérieur.

Mon collègue s'intéresse en particulier aux cégeps anglophones. Je pense qu'il faut voir les choses de manière nationale. Mais, puisqu'il adresse la question de manière linguistique, je pense qu'il faut dire qu'on a en ce moment pour plus de 850 millions de dollars de projets de construction et d'agrandissement dans les cégeps francophones seulement dans la grande région de Montréal.

Mon collègue nous dit que les cégeps anglophones appartiennent à toute la nation québécoise. Je suis bien d'accord, mais prenons garde. Prenons garde à l'anglicisation des élèves, des étudiants francophones et allophones.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire, M. le député de D'Arcy-McGee.

M. David Birnbaum

M. Birnbaum : Quelle foutaise, comme réponse!
I have another question abjectly ignored...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : C'est très bien. Je vais demander à M. le député de D'Arcy-McGee de faire bien attention. Ces propos ne sont pas acceptables, vous vous en doutez bien. Je vous invite à poursuivre.

M. Birnbaum : Je le retire.
I have another question...

Une voix : ...

M. Birnbaum : Je retire, M. le leader de l'opposition. Bon, un «slip», là.
I have another question abjectly ignored by the Premier during the spending credits.
Existera-t-il un moment où la CAQ va entamer la moindre mesure pour appuyer le bien-être, la stabilité, l'avenir des Québécois de langue anglaise?
One measure for our public schools, our health care services in the Lower North Shore, «les Îles-de-la-Madeleine», for vulnerable anglophone seniors in the Townships...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le ministre responsable de la Langue française.

M. Simon Jolin-Barrette

M. Jolin-Barrette : Une mesure, Mme la Présidente, c'est ce que le député de D'Arcy-McGee nous dit. Il nous met au défi, dans le cadre du projet de loi n° 96, sur lequel il s'apprête à voter contre, comme tous ses collègues libéraux, la même erreur qu'en 1977, Mme la Présidente, avec l'adoption de la loi 101... Probablement que dans 15 ans ils vont dire, le Parti libéral : Ah! on est donc fiers de la nouvelle mouture de la Charte de la langue française, on est donc fiers du projet de loi n° 96. Mais ça, écoutez, on n'est pas à la première hypocrisie qui existe.
Première mesure, Mme la Présidente...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Non, vous savez très bien que les propos que vous venez de faire, de tenir sont inacceptables. Je vais vous demander de les retirer et de poursuivre votre réponse.

M. Jolin-Barrette : Alors, je les retire, Mme la Présidente. Le sans-gêne, je devrais dire, du Parti libéral.
Une mesure. Dans le projet de loi n° 96, on a priorisé les étudiants anglophones, les ayants droit. Ceux qui ont étudié au primaire, au secondaire en anglais vont être priorisés dans les établissements collégiaux anglophones, les établissements anglophones. Ça, c'est une mesure d'accès à l'éducation supérieure dans leurs propres collèges.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En principale, Mme la députée de Saint-Laurent.

Prolongement de la promenade Samuel-De Champlain

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Aïe! Sérieusement, là, pour parler de sans-gêne... On a un ministre, aujourd'hui, qui se lève puis qui dit : Ça n'existe pas, l'indice de PPM. C'est écrit trois fois, PPM, dans leur plan pour le troisième lien, mais ça n'existe pas. Ça a même fait *Infoman*, mais ça n'existe pas, aujourd'hui.

Après ça, on a une ministre qui dit : Ah! bien oui, on va continuer la promenade de Champlain. Or, elle a dit jeudi : Ce n'est pas un engagement formel, la quatrième phase de la promenade Samuel-De Champlain. Et là volte-face, hein, parce que, on sait, tout le conseil municipal de Québec a dit : On le veut puis on est surpris que la ministre, là, aujourd'hui, elle nous l'annonce avec la plus grande désinvolture, que ce n'est plus dans les cartons, la phase IV.

Et là, avec la délicatesse d'un camion de ciment, elle recule, sur Twitter, pour dire : Ah! non, non, finalement, je viens de me réveiller, c'était un engagement écrit dans la plateforme électorale de 2018, de compléter la phase IV.

Maintenant que tout le monde sait que le troisième lien, c'est une lubie, pourquoi vous n'allez pas de l'avant avec la phase IV? Puis arrêtez donc de trouver des prétextes puis arrêtez donc de faire de la chicane avec les élus de Québec.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la vice-première ministre.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui, merci beaucoup, Mme la Présidente. Bien, je suis heureuse que la députée de Saint-Laurent soulève le troisième lien, elle-même qui est pour le troisième lien, qui me l'a déjà dit, qui l'a déjà dit dans des rencontres à Québec. Mais là je comprends qu'elle est prise un peu dans l'engluage de ce dossier-là au sein du Parti libéral.

Mais revenons à la promenade Samuel-De Champlain, qui est un autre phénoménal exemple d'échec libéral à leur époque. Les ministres responsables de la Capitale-Nationale, Mme la Présidente, durant le précédent mandat, 2014-2018, ont tenté de livrer la phase III de la promenade Samuel-De Champlain... ou du moins ont prétendu tenter de la livrer, de la même façon qu'ils prétendaient travailler sur le troisième lien, c'est-à-dire deux, trois paravents, puis «that's it». Donc, la phase III de la promenade Samuel-De Champlain, sur laquelle ils ont lamentablement échoué, tout ce qu'on a eu à la dernière campagne électorale, je me souviens que ma collègue de Jean-Talon était allée prendre des photos, il y avait une grosse pancarte avec des dessins d'ouvriers avec des pelles et des casques, et c'est tout ce qu'on avait de la phase III, promenade Samuel-De Champlain, à notre arrivée. Et on se faisait dire : Vous allez voir, si vous êtes au gouvernement, c'est plus compliqué que vous pensez. Bien, effectivement, Mme la Présidente, c'était extrêmement compliqué : 33 contrats à signer, un chemin de fer à déplacer, le CN, le fédéral, plein de parties prenantes. Mais vous savez quoi, Mme la Présidente? On l'a réussi. On est allés chercher le budget et on va le livrer dans les prochains mois, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En première complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Il me semble que moi, je serais un petit peu moins arrogante lorsque j'ai un conseiller municipal qui dit que je suis la pire ministre que Québec a eue, la pire ministre...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Madame...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Oui, mais là je vais vous demander d'être un peu moins blessante par rapport à vos collègues. Et peut-être vous tenir... retirer, peut-être, oui, le qualificatif que vous venez d'affirmer.

Mme Rizqy : Je retire, Mme la Présidente. Et puis elle nous sert exactement, mot pour mot, la même réponse que le 19 mars 2021 pour la question du... Samuel-De Champlain. Par contre, la question est tellement simple. On sait tous que c'est une lubie, le troisième lien, il ne verra pas le jour, puis M. Caire, il va falloir qu'il se cherche des prétextes pour pouvoir se représenter.

Là, maintenant, est-ce que, oui ou non, vous allez de l'avant avec la promenade IV?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : M. le leader, y a-t-il un règlement...

M. Jolin-Barrette : ...identifié un membre de cette Assemblée non pas par son titre mais par son nom, et elle l'a fait délibérément.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Ça, c'est vrai. O.K. On va laisser Mme la députée poursuivre, en évitant d'appeler M. le ministre par son nom. Allez-y.

Mme Rizqy : Est-ce que, oui ou non, vous allez faire la phase IV, indépendamment du troisième lien?

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la vice-première ministre.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui, bien, Mme la Présidente, mon collègue parlait du sans-gêne libéral, là, ces questions-là, qui viennent d'un parti dont le bilan est à peu près proportionnel à leur nombre de députés à Québec en ce moment, c'est incroyable, Mme la Présidente, c'est incroyable. Est-ce que la députée de Saint-Laurent nie qu'elle a appuyé le troisième lien dans des rencontres avec des élus de la grande CMQ? Tu sais, à un moment donné, Mme la Présidente, il faut être cohérent, en cette Chambre. À la fois en public et en privé, idéalement. Mais, bon, on n'en demande pas tant au parti libéral.

Alors, oui, la phase IV va se faire, Mme la Présidente. Notre engagement, en 2018, c'était de livrer la phase III et d'appuyer le projet de la phase IV, et c'est exactement ce qu'on fait. La phase III va être livrée dans les prochains mois, et on va pouvoir se concentrer à livrer la phase IV par la suite.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : En deuxième complémentaire, Mme la députée de Saint-Laurent.

Mme Marwah Rizqy

Mme Rizqy : Moi, ma question est simple : Est-ce que c'est indépendamment du troisième lien que vous allez livrer la phase IV? Ça, ça se répond par oui ou par non. Un ou l'autre. Oui ou non? Puis, pendant ce temps-là, je vous rappelle que, vous, à titre de ministre de la Capitale-Nationale, ça a été un échec assez monumental lorsqu'il a été question du nickel, pour les gens de Limoilou puis la basse-ville, un autre échec assez monumental en essayant de faire dérailler le tramway, puis un autre échec avec le fait que, tout le monde le sait, le troisième lien que vous proposez ne verra pas le jour.

Alors, à ce stade-ci, qu'est-ce que vous allez répondre à Claude Villeneuve?

• (14 h 50) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Mme la vice-première ministre.

Mme Geneviève Guilbault

Mme Guilbault : Oui. Donc, je reviens avec ma question : Est-ce que la députée de Saint-Laurent nie qu'elle est pour un troisième lien à Québec? Mais, Mme la Présidente, le Parti libéral, qui a le mot «échec» et «Québec» dans la même phrase... Je veux dire, c'est presque autobiographique. On est le parti qui aura livré le plus de projets dans la Capitale-Nationale et dans Chaudière-Appalaches : plus de 10 milliards d'investissements en mobilité durable, 190 milliards pour la phase III de la promenade Samuel-De Champlain, 50 millions pour décontaminer les terrains de Littoral Est, quatre maisons des aînés, 238 millions de construction et de rénovation d'écoles que vous avez laissées à l'abandon, 49 millions pour des mesures environnementales, au dernier budget, 60 millions pour le Centre de biométhanisation. Et je pourrais en dire longtemps, Mme la Présidente. C'est ça, la CAQ, à Québec, Mme la Présidente.

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Pas d'applaudissements, s'il vous plaît! Merci. Alors, ceci met fin à la période de questions et de réponses orales.

Motions sans préavis

Et nous allons passer à la rubrique des motions sans préavis...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Un peu de silence, s'il vous plaît! Nous en sommes à la rubrique des motions sans préavis. Et, en fonction de nos règles et de l'ordre de présentation...

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Le silence, s'il vous plaît, afin de permettre à Mme la députée de Taschereau de présenter sa motion.

**Rendre hommage à M. Karim Ouellet, auteur-compositeur-interprète,
et offrir des condoléances à sa famille et à ses proches**

Mme Dorion : Mme la Présidente, je demande le consentement de cette Assemblée pour débattre de la motion suivante conjointement avec la ministre de la Culture et des Communications, la députée de l'Acadie, le député de Matane-Matapédia, la députée de Maurice-Richard, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale rende hommage à Karim Ouellet, décédé le 17 janvier dernier;

«Qu'elle reconnaisse l'apport inestimable de l'oeuvre de l'auteur-compositeur-interprète à la culture québécoise et qu'elle souligne la profondeur, l'authenticité et la beauté de ses créations;

«Qu'elle rappelle que Karim Ouellet s'est vu décerner le prix Félix-Leclerc de la chanson en 2013 ainsi que le Juno de l'album francophone de l'année en 2014;

«Qu'elle transmette ses condoléances à sa famille et à ses proches;

«Que l'Assemblée nationale observe un moment de recueillement en sa mémoire.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Taschereau. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Oui, Mme la Présidente, il y a consentement pour un débat de deux minutes par intervenant, et ce, dans l'ordre suivant : la députée de Taschereau, la ministre de la Culture et des Communications, la députée de l'Acadie et le député de Matane-Matapédia.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie. Alors, Mme la députée de Taschereau, la parole est à vous.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : *Le renard.*

«Le renard est un être solitaire, même si bien entouré.

«Le renard arrive toujours en avance à ses spectacles.

Il réprimande gentiment les membres de son équipe qui ne sont pas à l'heure.

«Le renard n'aime pas le retard.

Il aime arriver tranquille, dans le silence, avec du temps.

Il aime aller au centre de la scène, tranquille, dans le silence, avec du temps, là où il va jouer le show.

«Il s'assoit, il se met par terre, il n'a pas de chaussures, juste ses bas colorés.

Il plugue ses fils, il plugue ses guitares, dans le silence, dans le temps allongé, tout est éparpillé devant lui et il s'affaire tranquillement à mettre de l'ordre.

«Il prend son temps. Il savoure ce moment-là, il se concentre.

«Il fait des blagues qui fusent à gauche et à droite.

«Le renard a un grand sens de l'humour. Il rit fort.

«Le renard aime cuisiner. Il aime inviter les amis à manger, il leur fait son poulet à la moutarde ou son saumon à l'orange. Il aime le bon vin. Il le sirote doucement en critiquant doucement ses amis qui boivent plus vite que lui.

«Il aime prendre son temps.

Il a choisi de prendre son temps. Et de s'en aller avec. En nous laissant à notre course folle.

Comme dans la chanson. Quand il dit :

«On nous dit que l'année va trop vite, trop vite.

Trop vite, trop vite.

«Alors on court, alors on court, alors on court.

Je ne vois plus.

«Alors on court, alors on court, alors on court.

Les jambes lourdes.

«Veux-tu prendre une pause dans la cour?

«J'ai la tête qui tourne.

La fin n'est plus loin, j'entends bien la foule.

«À quoi ça sert?

Arrêtons de courir, on va tomber par terre.

«Peut-être qu'on devrait créer un monde où ceux qui sont fatigués de courir puissent sentir qu'il y a un espace pour eux dans le monde des vivants.

En fait, peut-être que la vie, c'est cet espace-là.

«On nous a fait croire que la vie, c'était dans la course et dans le show.

Mais peut-être que là où la vie prend réellement ses aises, c'est dans ces moments de calme avant la tempête, ces moments autour d'un saumon à l'orange ou au milieu de "gear" de son à pluguer tranquillement, ces moments où le temps et les rires trouvent leur chemin jusqu'au cœur des sensibles.»

Carole, Aimé, Sarahmée, amis et membres de la famille qui êtes ici aujourd'hui, je vous souhaite du temps pour pleurer, mais aussi du temps pour rire, du temps pour la sensibilité. Au revoir, Karim.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de Taschereau, et je cède maintenant la parole à Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Oui. Merci beaucoup, Mme la Présidente. Eh bien, j'aimerais prendre quelques instants pour féliciter la députée de Taschereau et la remercier pour son magnifique texte. Elle a eu le privilège de connaître Karim. Je n'ai pas eu ce privilège. Cependant, nous avons appris avec tristesse et chagrin, il y a quelque temps, le décès d'un artiste surdoué ayant déjà commencé à faire danser les amateurs de musique hip-hop dans les salles de la capitale, notamment avec des collaborations avec le rappeur Webster. Puis, la consécration viendra grâce à son second opus, *Fox*, le renard, sur lequel figure le magnifique titre *L'amour*, ce qui lui méritera le prix Félix-Leclerc de la chanson en 2013.

L'auteur-compositeur-interprète au style unique s'est d'abord fait connaître du grand public grâce au Festival international de la chanson de Granby. C'était en 2009. Auparavant, cette figure de la relève artistique québécoise avait déjà commencé à faire danser les amateurs de musique hip-hop dans les salles de la capitale, notamment avec des collaborations avec le rappeur Webster. Puis, la consécration viendra grâce à son second opus, *Fox*, le renard, sur lequel figure le magnifique titre *L'amour*, ce qui lui méritera le prix Félix-Leclerc de la chanson en 2013.

Ceux qui l'ont connu nous racontent comment ce diamant brut possédait une énergie réconfortante, conjugée à une sage profondeur qui détonnait avec son jeune âge. Grâce à une plume sensible, Karim Ouellet a pu nous faire cadeau

de chansons empreintes d'émotions, assorties de sonorités des plus originales. Il y avait quelque chose de familier dans sa voix, d'accessible dans ses paroles, mais qui, toutefois, réussissait à nous surprendre au détour d'une strophe, tout ça offrant à l'auditeur un réel plaisir musical. De son propre aveu, ce style personnel contribuait à créer un pont entre une variété musicale alternative et les fameuses radios commerciales.

Des modèles, nous en voulons tous pour nos enfants. Hélas, il n'y en a pas toujours à profusion, et il faut chérir ceux que nous avons la chance de côtoyer. Un artiste modèle, donc, par son talent musical et aussi, surtout, par sa personne empreinte d'une très grande générosité. Le vide est, de ce fait, double pour tous ceux et celles qui le pleurent aujourd'hui, en souvenir d'un homme qui a su inspirer plusieurs jeunes par son parcours et sa poésie.

Alors, je souhaite ainsi porter ma voix à celles de mes collègues de l'Assemblée nationale en livrant mes plus sincères condoléances à ses parents, à sa soeur, Sarahmée, et à tous ceux qu'il aimait. Sa musique demeurera éternelle. Merci, Karim.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre de la Culture. Maintenant, je vais céder la parole à Mme la députée de l'Acadie.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, Mme la Présidente. À mon tour de saluer le magnifique texte de ma collègue de Taschereau.

En janvier dernier, la scène musicale québécoise a été bouleversée par le décès, à 37 ans, du musicien et chanteur Karim Ouellet. Mélodiste sensible, guitariste de grand talent, auteur mélancolique et parolier inspiré, Karim Ouellet avait un don pour parler aux gens. Dans ses trois albums et de nombreuses collaborations, il mélangeait chansons à texte et sonorités pop, folk et électro, mais aussi rap et gospel. Un artiste intelligent et sensible. Normal qu'il ait marqué autant de gens.

Mme la Présidente, il ne nous faudrait pas plus que quelques mesures pour chanter en chœur les mélodies accrocheuses de *Karim et le loup*, *L'amour*, *La mer à boire*, *Le monstre* ou *Fox*. Karim Ouellet n'avait pas son pareil pour chanter l'amour dans toutes ses déclinaisons : l'amour de jeunesse, l'amour d'été, l'amour arrivé, l'amour perdu. Des textes tristes sur des mélodies joyeuses. Aujourd'hui, on entend mieux la tristesse.

À Québec, il était un pilier de la scène musicale, ce qui a rendu son départ encore plus tragique pour ceux qui l'ont connu et côtoyé ces dernières années, ceux qui, comme ses nombreux fans, espéraient, depuis 2016, de nouvelles chansons, peut-être un album.

En plus du prix Félix-Leclerc de la chanson, en 2013, et du Juno pour album francophone de l'année, en 2014, Karim Ouellet avait été nommé sept fois à l'ADISQ. Il s'illustrait également à l'extérieur du Québec. Je l'avais rencontré au festival South by Southwest, à Houston, au Texas. Il avait fait 42 heures de route pour s'y rendre.

Alors, à sa soeur, Sarahmée, à tous les membres de sa famille présents dans les tribunes aujourd'hui ainsi qu'à ses amis de la grande famille musicale québécoise, je veux, en mon nom personnel et au nom de ma formation politique, transmettre mes plus sincères condoléances.

• (15 heures) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de l'Acadie. Et je reconnais maintenant M. le député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Mme la Présidente, mourir jeune, mourir seul, mourir même si on n'est pas encore au bout de sa vie, mourir alors que l'avenir semble encore receler tant de promesses, mourir ainsi isolé et triste, alors que l'oeuvre qu'on a créée rassemble et éclaire, résumée ainsi, l'histoire soulève des questions, bien sûr. On se demande : Si ça lui est arrivé, est-ce que ça peut m'arriver? Est-ce que ça peut arriver à mon frère, à sa fille, à mon ami, à ma compagne? Ça nous incite à la vigilance et à la bienveillance.

En cette Semaine de la santé mentale, c'est d'autant plus pertinent d'en parler souvent, ici et ailleurs, mais c'est encore plus à-propos d'être attentifs à l'égard des autres. Demandons à nos proches de leurs nouvelles. Soyons attentifs aux signaux révélateurs. Intéressons-nous pour vrai, pour vrai à leurs réponses, faisons en sorte qu'ils les développent. Surtout, il ne faut pas se limiter qu'à entendre. Il faut écouter et agir, si nécessaire.

Nous ne saurons peut-être jamais ce qui a fait défaut à Karim. Il faut néanmoins insister sur le fait que ce destin n'est pas que sombre, loin de là. Il comporte une autre facette qu'il faut s'efforcer de regarder, maintenant que la poussière est retombée, en autant que ça puisse être possible de le faire, et celle-là est lumineuse et elle est éternelle, c'est le souvenir de ce Karim créatif, extrêmement talentueux, le Karim qu'on a découvert puis aimé sans retenue, avec qui on a chanté, qui nous a fait danser aussi.

L'héritage de ce jeune homme de chez nous, de Québec, au sourire timide, qui a marqué toute une génération avec, entre autres, *Karim et le loup* et *L'amour*, entonnés en chœur par des classes entières d'élèves partout au Québec, ce Karim-là, à la fois sensible et réfléchi, qui a redéfini notre culture et donné au monde l'envie de le découvrir, de la découvrir, c'est surtout de ça qu'on doit se souvenir, même si on regrettera longtemps l'homme et l'oeuvre qu'il nous réservait, espérait-on.

Sa famille a écrit, et c'est fort pertinent et retenons-le : «Tu seras toujours notre cadeau de la vie et tu resteras à jamais pour nous tous notre étoile filante. Nous t'aimons fort, repose en paix.» Oui, Karim, repose en paix et fais en sorte, de là où tu es désormais, d'apporter espoir et sérénité à tous ceux qui t'ont aimé et qui te découvriront dans l'avenir. Ta musique, elle, nous apportera un peu de réconfort et continuera à réchauffer nos coeurs.

La communauté musicale de Québec est grande, elle est riche, elle est talentueuse. Elle l'a beaucoup aimé, l'a beaucoup encadré. Je nomme quelques noms : évidemment, Sarahmée, sa soeur, Marieme, Webster, toute la scène hip-hop

de Québec, si florissante, si aimante. Ça vivra pour toujours. Il y aura des héritiers, mais il n'y aura jamais un autre Karim Ouellet. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le député de Matane-Matapédia.

Mise aux voix

Alors, cette motion est-elle adoptée?

Des voix : Adopté.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Adopté. Alors, je vous invite maintenant à vous joindre à moi afin que nous puissions tenir une minute de silence à la mémoire de Karim Ouellet.

• (15 h 4 — 15 h 5) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : ...je vous remercie.

Alors, nous en sommes toujours à la rubrique des déclarations... c'est-à-dire des motions sans préavis, et je vais céder la parole à Mme la députée de Gaspé.

Réaffirmer le droit des femmes à disposer librement de leur corps et exprimer la solidarité de l'Assemblée envers les femmes américaines voyant le droit à l'avortement être remis en question

Mme Perry Mélançon : Mme la Présidente, je sollicite le consentement des membres de cette Assemblée afin de présenter, conjointement avec la ministre responsable de la Condition féminine, la députée de Verdun, la députée de Sainte-Marie-Saint-Jacques, le député de Bonaventure, la députée d'Iberville, la députée de Maurice-Richard et le député de Rimouski, la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale rappelle que les femmes bénéficient du droit à l'avortement au Québec, et ce, depuis le 28 janvier 1988;

«Qu'elle se souvienne du fait que les femmes se sont durement battues pour faire reconnaître ce droit;

«Qu'elle réaffirme le droit fondamental des femmes de disposer librement de leur corps;

«Qu'elle souligne à quel point il est essentiel de ne pas retourner en arrière sur ce point;

«Que les membres de l'Assemblée nationale expriment leur plus sincère solidarité aux femmes américaines qui voient ce droit être remis en question et qui craignent, par le fait même, de perdre une partie importante de leur liberté.»

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie. Maintenant, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Oui. Consentement, sans débat.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, M. le leader du troisième groupe d'opposition.

M. Ouellet : Merci, Mme la Présidente. Je demande le vote par appel nominal, s'il vous plaît.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, nous avons une demande de vote par appel nominal. Et, sans plus tarder, je demande à ce que les députés en faveur de cette motion puissent se lever.

Le Secrétaire adjoint : M. Ouellet (René-Lévesque), Mme Perry Mélançon (Gaspé), Mme Hivon (Joliette), M. Gaudreault (Jonquière), M. Bérubé (Matane-Matapédia).

M. Jolin-Barrette (Borduas), Mme Guilbault (Louis-Hébert), M. Laframboise (Blainville), Mme Rouleau (Pointe-aux-Trembles), Mme D'Amours (Mirabel), M. Girard (Groulx), M. Fitzgibbon (Terrebonne), Mme Roy (Montarville), M. Lemay (Masson), M. Simard (Montmorency), Mme Lavallée (Repentigny), M. Roberge (Chambly), M. Lévesque (Chauveau), Mme Lachance (Bellechasse), M. Charette (Deux-Montagnes), M. Lamontagne (Johnson), Mme Blais (Prévost), M. Caire (La Peltre), M. Lefebvre (Arthabaska), M. Dubé (La Prairie), M. Dufour (Abitibi-Est), M. Skeete (Sainte-Rose), Mme Hébert (Saint-François), Mme Lecours (Les Plaines), M. Lacombe (Papineau), Mme Proulx (Berthier), M. Schneeberger (Drummond—Bois-Francs), Mme Girault (Bertrand), M. Julien (Charlesbourg), M. Boulet (Trois-Rivières), M. Lafrenière (Vachon), Mme Proulx (Côte-du-Sud), M. Poulin (Beauce-Sud), M. Émond (Richelieu), M. Bachand (Richmond), Mme Isabelle (Huntingdon), M. Chassin (Saint-Jérôme), Mme Foster (Charlevoix—Côte-de-Beaupré), M. Bélanger (Orford), Mme Picard (Soulanges), M. Caron (Portneuf), M. Asselin (Vanier-Les Rivières), M. Reid (Beauharnois), Mme Dansereau (Verchères), M. Lévesque (Chapleau), Mme Jeannotte (Labelle), M. Tremblay (Dubuc), Mme Blais (Abitibi-Ouest), Mme Tardif (Lavolette—Saint-Maurice), M. Thouin (Rousseau), M. Jacques (Mégantic), Mme Lecours (Lotbinière-Frontenac), Mme Boutin (Jean-Talon), M. Girard (Lac-Saint-Jean), M. Allaire (Maskinongé), Mme Guillemette (Roberval), M. Lamothe (Ungava), M. Lemieux (Saint-Jean), M. Bussière (Gatineau), M. Provençal (Beauce-Nord), Mme Dorismond (Marie-Victorin).

M. Fortin (Pontiac), M. Leitão (Robert-Baldwin), Mme Nichols (Vaudreuil), M. Birnbaum (D'Arcy-McGee), Mme St-Pierre (Acadie), Mme Weil (Notre-Dame-de-Grâce), Mme Rotiroti (Jeanne-Mance—Viger), Mme Melançon (Verdun), Mme Ménard (Laporte), Mme Charbonneau (Mille-Îles), Mme Robitaille (Bourassa-Sauvé), M. Barrette (La Pinière), M. Benjamin (Viau), Mme Sauvé (Fabre), M. Polo (Laval-des-Rapides), M. Arcand (Mont-Royal—Outremont), Mme Rizzy (Saint-Laurent), M. Rousselle (Vimont).

Mme Labrie (Sherbrooke), Mme Massé (Sainte-Marie—Saint-Jacques), Mme Ghazal (Mercier), M. Fontecilla (Laurier-Dorion), Mme Dorion (Taschereau), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve).

Mme Montpetit (Maurice-Richard), M. Roy (Bonaventure), Mme Samson (Iberville).

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Maintenant, y a-t-il des députés contre cette motion? Des abstentions? Alors, pour le résultat du vote, M. le secrétaire général.

Le Secrétaire : Pour : 93
Contre : 0
Abstentions : 0

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, la motion est adoptée à l'unanimité.

Pour la prochaine motion, je vais inviter Mme la ministre de la Culture et des Communications à présenter sa motion.

Souligner la Journée mondiale de la liberté de la presse

Mme Roy : Oui, avec grand plaisir, Mme la Présidente. Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la députée de l'Acadie, la députée de Taschereau, le leader du troisième groupe d'opposition, le député de Bonaventure, le député de Rimouski et la députée de Maurice-Richard :

«Que l'Assemblée nationale souligne aujourd'hui la Journée mondiale de la liberté de presse, instaurée par les Nations unies en 1993, qui a lieu le 3 mai de chaque année;

«Qu'elle constate que cette année, sous le thème *Le journalisme sous l'emprise du numérique* cette commémoration prend un sens accru en fonction des difficultés auxquelles font face les journalistes qui désirent rapporter ou commenter des faits sur les plateformes Web, particulièrement en ce qui a trait à l'intimidation et aux propos injurieux propagés à leur endroit;

«Qu'elle condamne le cyberharcèlement que subissent de plus en plus de journalistes de la part du public;

«Qu'elle réitère l'importance du lien de confiance entre les citoyens et les journalistes à l'ère des fausses nouvelles et de la désinformation, ainsi que la nécessité de préserver un climat propice à la circulation des idées de manière indépendante dans un environnement sécuritaire pour tous;

«Qu'elle souligne le courage dont font preuve les journalistes et leur équipe qui s'exposent parfois à des situations excessivement dangereuses afin de recueillir la nouvelle;

«Qu'enfin, l'Assemblée nationale se souvienne de tous les journalistes emprisonnés, censurés, blessés ou assassinés dans l'exercice de leurs fonctions journalistiques.»

Merci, Mme la Présidente.

• (15 h 10) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre. Maintenant, y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Il y a consentement, sans débat.

Mise aux voix

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, cette motion est-elle adoptée? Adoptée.

Pour la prochaine motion, je vais céder la parole à Mme la députée de l'Acadie.

Souligner le 25^e anniversaire de l'ensemble musical La Pietà et rendre hommage à sa fondatrice, la violoniste Angèle Dubeau

Mme St-Pierre : Merci, Mme la Présidente. Permettez-moi de saluer Mme Angèle Dubeau et son époux, Mario Labbé, qui sont présents avec nous dans les tribunes.

Alors, je sollicite le consentement de cette Assemblée afin de présenter la motion suivante conjointement avec la ministre de la Culture et des Communications, la députée de Taschereau, le député de Matane-Matapédia, le député de Chomedey, la députée d'Iberville, le député de Bonaventure et le député de Rimouski :

«Que l'Assemblée nationale souligne les 25 ans de La Pietà fondée en 1997 par la violoniste de réputation internationale, Angèle Dubeau;

«Qu'elle rappelle que La Pietà est un ensemble musical composé uniquement de femmes;

«Qu'elle salue la vision de sa fondatrice qui a emprunté ce nom en référence à l'orphelinat Pio Ospedale della Pietà à Venise où Vivaldi a enseigné la musique;

«Qu'elle reconnaisse le rayonnement international de La Pietà qui s'est produit sur les plus grandes scènes d'Asie, d'Europe, d'Amérique du Sud et des États-Unis au rythme de 50 à 60 concerts par année;

«Qu'enfin l'Assemblée nationale félicite Angèle Dubeau pour sa brillante carrière et son infatigable volonté de rendre la musique classique accessible à un large public et également de faire découvrir des compositeurs contemporains.»
Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée. Y a-t-il consentement pour débattre de cette motion?

M. Schneeberger : Oui, il y a consentement, Mme la Présidente, pour un débat de deux minutes par intervenant, et ce, dans l'ordre suivant : la députée de l'Acadie, la ministre de la Culture et des Communications, la députée de Taschereau et le député de Matane-Matapédia.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie. Alors, Mme la députée, la parole est à vous.

Mme Christine St-Pierre

Mme St-Pierre : Merci, Mme la Présidente. Nous sommes heureux, en cette Assemblée, de souligner les 25 ans de La Pietà, un ensemble musical exceptionnel composé uniquement de femmes, fondé et dirigé par Angèle Dubeau.

Le nom de La Pietà est évocateur et nous transporte dans l'Italie du XVIII^e siècle, à Venise, où le grand compositeur Antonio Vivaldi a également enseigné la musique. La Pietà est inspirée du nom de l'orphelinat Pio Ospedale della Pietà, fondé au XIV^e siècle, qui fut également un conservatoire de musique pour les orphelines les plus talentueuses qui y étaient hébergées. Certaines d'entre elles y recevaient une formation musicale poussée. Elles offraient leurs concerts dans l'église voisine, cachées derrière des grillages. On les appelait les filles de «coro».

Depuis 25 ans, La Pietà d'Angèle Dubeau nous transporte et nous fait vivre des moments forts en émotions et contribue largement au rayonnement international du Québec. Que ce soit chez nous, en Asie, en Europe, en Amérique du Sud ou aux États-Unis, partout où La Pietà se produit le public est conquis et en redemande. Et, pour souligner cet anniversaire, La Pietà nous offre un album intitulé *Elle*, pensé, conçu, joué et composé uniquement par des femmes.

Je salue la vision d'Angèle Dubeau, cette artiste remarquable dont la carrière s'échelonne sur 45 années et qui a gravi les plus hauts échelons du monde artistique. Son talent est immense, et le magnifique documentaire intitulé *Angèle en quatre temps*, réalisé par Isabelle Depelteau, nous fait prendre toute la mesure non seulement de la passion qui l'anime, mais aussi tout le travail, les sacrifices auxquels elle a dû se soumettre pour que la petite fille de Saint-Norbert réalise ses rêves.

Diplômée du conservatoire de Montréal, Angèle Dubeau a poursuivi sa formation au Juilliard School de New York, puis à Bucarest, auprès du grand Stefan Gheorghiu.

Récemment, dans une entrevue accordée à René Homier-Roy, à Radio-Canada, Angèle Dubeau confiait qu'elle aimait ressentir de la chair de poule face à une oeuvre musicale. Cette sensation, elle sait plus que tout autre la faire partager à ses mélomanes.

Merci, Angèle Dubeau. Continuez de nous éblouir. Et longue vie à La Pietà!

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la députée de l'Acadie. Maintenant, je cède la parole à Mme la ministre de la Culture et des Communications.

Mme Nathalie Roy

Mme Roy : Merci beaucoup, Mme la Présidente. Alors, à mon tour, j'aimerais souligner le 25^e anniversaire de La Pietà, cet extraordinaire ensemble à cordes québécois fondé en 1997 par la grande violoniste, Mme Angèle Dubeau, que je salue.

Exclusivement composé de femmes, La Pietà s'est démarqué au fil des 25 dernières années grâce à la virtuosité des musiciennes engagées et passionnées que ce groupe comporte. Les qualités d'interprète de sa fondatrice et directrice ont d'ailleurs été récompensées par de nombreux prix et distinctions, dont le titre de chevalière de l'Ordre national du Québec, en 2004, et le prix Denise-Pelletier en 2019, que j'ai eu le grand privilège de lui remettre.

La notoriété acquise par La Pietà a mené le groupe à se produire sur les grandes scènes du monde. L'ensemble musical a aussi enregistré 25 albums, acclamés tant par la critique que par le public. Avec les albums d'Angèle Dubeau, le nombre d'exemplaires vendus au total s'élève à 600 000, et le nombre d'écoutes en ligne à 150 millions, dans pas moins de 100 pays.

Mais, au-delà du succès et de la reconnaissance, La Pietà, c'est d'abord une histoire de coeur. Quand on sait que le nom est inspiré de celui d'un orphelinat de Venise où Vivaldi enseignait la musique, l'engagement du groupe à rendre la musique classique accessible à tous ne nous étonne pas. Il est inscrit dans son ADN. Que ce soit en milieu scolaire, dans des centres de soins pour aînés ou dans le cadre d'activités caritatives, les musiciennes de La Pietà oeuvrent depuis 25 ans à transmettre le plaisir de la musique et à faire profiter les gens de ses bienfaits.

Je félicite La Pietà pour son succès et sa longévité. Je remercie tous les artistes qui ont fait partie de l'ensemble musical au fil des années, avec à leur tête la grande Angèle Dubeau, pour avoir contribué à embellir notre société et faire briller notre culture grâce à leurs magnifiques talents.

Et, sur une note plus personnelle, Mme la Présidente, j'ajouterais que je me souviens que, durant la pandémie, Mme Angèle Dubeau a réalisé et présenté un fabuleux concert inédit. Nous avons créé un programme pour présenter des spectacles dans des lieux alternatifs, puisque les salles de spectacle étaient fermées. Eh bien, Mme Dubeau, croyez-le ou non,

a décidé de nous présenter un concert incroyable sur l'eau, sur une plateforme au beau milieu d'un lac. Les Dames du Lac étaient nées. Il s'agissait ici d'un concert absolument féérique. Alors, permettez-moi de saluer la résilience, la créativité et l'innovation dont a fait preuve Mme Angèle Dubeau durant cette période, et La Pietà, naturellement.

Alors, bien sûr, je joins ma voix à mes collègues pour vous souhaiter un joyeux 25^e anniversaire et longue vie à La Pietà. Merci, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, Mme la ministre. Et maintenant je reconnais Mme la députée de Taschereau.

Mme Catherine Dorion

Mme Dorion : Merci, Mme la Présidente. Angèle Dubeau, c'est la grande musique, mais c'est aussi la musique populaire. C'est une sorte de vulgarisatrice à stradivarius, parce que la musique ne peut pas ne pas être accessible à tout le monde. Angèle Dubeau, c'est comme un gros trait d'union entre la grande culture et le monde ordinaire ou, pour le dire en mots plus populaire, Angèle Dubeau, c'est comme une «badass» du classique, ça fait que je l'aime.

Elle a souvent cité Telemann : «La musique ne doit pas être l'apanage d'une élite, elle est le bien de tous.» Elle s'est déjà fait reprocher de parler sur scène entre deux pièces, ce qu'on voit dans un spectacle de musique pop mais rarement dans un concert classique. Pas grave, elle l'a fait.

Pour son nouvel album, *Elle*, Angèle Dubeau n'a fait appel qu'à des compositrices, des femmes. En musique classique, ce n'est pas de trop et ça fait du bien. Son ensemble, La Pietà, c'est juste des femmes. Je regarde ça, puis là je ne veux pas faire peur à personne, mais je pense que c'est une dangereuse féministe. Après *Les femmes qui lisent sont dangereuses*, on devrait peut-être écrire le livre *Les femmes qui font de la musique sont dangereuses*.

«Elle joue comme un homme.» C'est avec ces mots-là qu'un critique a déjà dépeint une performance d'Angèle Dubeau au début de sa carrière. Comme un homme. C'était peut-être un compliment, à l'époque, mais aujourd'hui le plus bel hommage qu'on peut faire à Angèle Dubeau, c'est de dire qu'elle joue comme Angèle Dubeau. Merci.

• (15 h 20) •

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je cède maintenant la parole à M. le député de Matane-Matapédia.

M. Pascal Bérubé

M. Bérubé : Merci, Mme la Présidente. Je veux souhaiter la bienvenue à Mme Dubeau. Mon seul regret, c'est que, de l'endroit où elle est, elle n'ait pas un violon entre les mains pour nous faire rêver un peu et adoucir nos débats. Alors, peut-être pour une autre fois.

Tout a commencé très simplement, pour Angèle Dubeau, mais résolument à l'image de l'initiatrice du projet. Difficile de croire que ça fait 25 ans déjà. Fan finie de musique classique mais aussi des musiciens qui lui donnent vie, Mme Dubeau a soudain eu envie de s'entourer de plusieurs d'entre eux, d'entre elles sur scène. En faisant une liste préliminaire des personnes avec qui elle avait envie de jouer, elle trouva rapidement aux premières un point commun : toutes étaient des femmes. De là à la formation d'un ensemble à cordes entièrement féminin, ce qui est inédit, il n'y avait qu'un pas à franchir, et Mme Dubeau n'a pas hésité à foncer, même si, à l'époque, l'idée était inédite, audacieuse et à mille lieues d'être conventionnelle.

Eh bien, Mme Dubeau, merci d'avoir osé. Avec le recul, on ne pourrait pas vous être davantage reconnaissants. Il y avait en effet une place pour une telle formule. L'instinct de Mme Dubeau ne l'a pas trompée. Dès les premiers coups d'archet de La Pietà, les amateurs furent conquis. Le talent y était, les arrangements y étaient, la sensibilité, l'unité y étaient. Le tout relève du plaisir, de la passion et de l'exaltation. Et quelles belles découvertes La Pietà nous a permis de faire!

De ses débuts, avec l'oeuvre de Vivaldi, jusqu'à l'album *Elle*, qui met en lumière tant les compositrices que les musiciennes, l'orchestre a forgé sa réputation d'excellence. On ne sort pas indemne d'un concert de La Pietà, on en sort ému, bouleversé, transformé à jamais, et heureux, et souriant. C'est l'effet que fait la musique, c'est l'effet que fait sa musique, c'est elle qui... arrangée et interprétée par des gens talentueux, celle qui donne des frissons, celle qui transporte dans un autre univers, une autre époque, qui touche l'âme.

La renommée de La Pietà a depuis longtemps dépassé les frontières du Québec. En effet, les cordes de ses violons vibrent et font vibrer les mélomanes de partout dans le monde depuis maintenant un quart de siècle, imaginez. C'est un véritable exploit, qu'on doit en grande partie à Mme Dubeau et à son talent.

Madame, vous êtes une vraie leader. On a une véritable envie de vous suivre, d'entreprendre avec vous les voyages que vous nous proposez. Et vous êtes une artiste aussi passionnée que prolifique, ainsi qu'une remarquable ambassadrice de la musique classique. Vous parlez, en effet, à tous les publics. C'est rare, ça.

Félicitations à vous, Mme la maestra! Transmettez aussi toute mon admiration à vos collègues musiciennes de La Pietà. J'espère que la santé est bonne. On a eu quelquefois à penser à vous, je pense que ça va mieux maintenant. Le bien qu'elles ont semé avec vous au fil de leurs tournées est considérable, inestimable.

Merci, Mme la Présidente, de nous permettre à nous, parlementaires, de vivre des beaux moments avec quelqu'un qui élève l'âme avec son talent et sa musique. Merci.

Mise aux voix

Des voix : ...

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Alors, je vous remercie, M. le député de Matane-Matapédia.

Avis touchant les travaux des commissions

Et nous en sommes maintenant à la rubrique des avis touchant les travaux des commissions, et je vais céder la parole à M. le leader adjoint du gouvernement.

M. Schneeberger : Merci, Mme la Présidente. Alors, j'avise cette Assemblée que la Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Finances, Revenu Québec, du portefeuille Finances aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Finances, Société des alcools du Québec, du portefeuille Finances aujourd'hui, de 16 h 30 à 17 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Finances, Loto-Québec, du portefeuille Finances aujourd'hui, de 17 h 30 à 18 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des finances publiques procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Finances, Société québécoise du cannabis, du portefeuille Finances aujourd'hui, de 18 h 30 à 19 h 15, à la salle Louis-Joseph-Papineau;

La Commission des transports et de l'environnement procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du portefeuille Transports aujourd'hui, de 15 h 30 à 18 h 30, à la salle Louis-Hippolyte-La Fontaine;

La Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Énergie et Ressources naturelles, volet Hydro-Québec, du portefeuille Énergie et Ressources naturelles aujourd'hui, de 15 h 30 à 18 heures, à la salle Pauline-Marois;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Lutte contre le racisme du portefeuille Environnement et Lutte contre les changements climatiques aujourd'hui, de 15 h 30 à 16 h 30, à la salle Marie-Claire-Kirkland;

La Commission des relations avec les citoyens procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Condition féminine du portefeuille Éducation aujourd'hui, de 17 heures à 19 h 30, à la salle Marie-Claire Kirkland;

Et enfin la Commission des institutions procédera à l'étude des crédits budgétaires 2022-2023 du volet Justice du portefeuille Justice aujourd'hui, de 15 h 30 à 19 h 15, à la salle de l'Assemblée nationale. Voilà, Mme la Présidente.

La Vice-Présidente (Mme Gaudreault) : Je vous remercie, M. le leader adjoint du gouvernement. Nous en sommes maintenant à la rubrique des renseignements sur les travaux de l'Assemblée.

Ajournement

Et, s'il n'y a pas de demande de renseignement, et puisque nous sommes à la période de l'étude des crédits budgétaires et que, conformément aux dispositions de l'article 282 du règlement, l'Assemblée ne procède qu'aux affaires courantes, je lève la séance, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés au mercredi 4 mai, à 9 h 40.

(Fin de la séance à 15 h 27)